

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /

Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit: [97]-176, 173-188, [2] p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

Montreal

AP21
N8
C3
P. 12

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

«Faisons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les
ait oubliées.»
CHARLES NODIER.

PARAIT LE 20 DE CHAQUE MOIS

MARS et AVRIL

6eme volume, 3eme et 4eme livraisons

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

- | | | |
|---|-----------|-------------------|
| 1o. Après vingt ans (poésie) | - - - | NAP. LEGENDRE |
| 2o. Anticosti (suite) | | |
| VI. Louis-Olivier Gamache | - - - | LOUIS-H. TACHÉ |
| 3o. A la campagne (poésie) | - - - | A. RINFRET |
| 4o. Dies Iræ | - - - - - | P. J. O. CHAUVEAU |
| 5o. Sonnet | - - - - - | GEO. DEMAIN |
| 6o. Ces pauvres bêtes | - - - - - | WALTER CLECH |
| 7o. Une croisade canadienne au XIXe siècle, | | J. M. A. DENAULT |
| 8o. La situation actuelle du pape | - - - | A.-B. ROUTHIER |
| 9o. Antoinette de Mirecourt. | - - - | MADAME LEPROHON |

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance	- - - - -	\$2.00
" payable dans l'année	- - - - -	2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ, P. O. B. 1080,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Minerve, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

APRÈS VINGT ANS

—Pour les *Nouvelles Soirées Canadiennes*—

Voici le règne des enfants ;
Il nous faut donc, ma pauvre amie,
Abdiquer ; ils ont les devants,
Et nous sommes dans l'accalmie.

On ne dit plus : c'est elle, lui ;
On dit : c'est son fils, c'est sa fille ;
La brume envahit " aujourd'hui,"
Et, sur l'horizon, " demain " brille.

C'est merveilleux, autour de nous,
Comme ces petits poussent vite :
Dès qu'ils ont quitté nos genoux,
Ils paraissent grands tout de suite.

Et, cela s'affirme, à son tour,
Cela parle, cela babille ;
Et puis, l'on s'aperçoit, un jour,
Que les vrais chefs de la famille

Ne sont plus, hélas ! les anciens,
Et que les premières banquettes,
Trop au-dessus de nos moyens,
Passent à de plus jeunes têtes !

Il ne faut pas trop s'affliger
De ce changement nécessaire :
La nature sait corriger
Ce qu'elle a parfois de sévère.

Nous ne portons plus bien les fleurs,
Etant tout proches de l'automne ;
Mais, quand nos enfants sont vainqueurs,
C'est encore nous qu'on couronne.

Nous avons bien eu notre tour ;
Aux autres maintenant de plaire :
Nous sommes arrivés au jour
Où nous devons regarder faire.

Et, puisqu'ainsi tout doit finir,
Soumettons-nous de bonne grâce,
Heureux que, dans le souvenir,
On nous garde encore une place !

NAPOLEON LEGENDRE.

Québec, mars 1887.

ANTICOSTI

— OU L'ISLE DE L'ASSOMPTION —

“ Je lui donnai les nuages pour vêtements
“ Et pour langes d'épais brouillards.”
Le livre de Job. Cap. XXXVII.

VI

LOUIS OLIVIER GAMACHE

Au printemps de 1815, un soir, à l'heure où la côte méridionale d'Anticosti s'enveloppait des ombres nocturnes, une goélette entraît, voiles déployées, dans la baie Ellis. Un seul homme était à la manœuvre, et sa haute taille se dessinait dans le crépuscule ; quelques instants lui suffirent pour atteindre une petite anse où il jeta l'ancre. Après s'être mis en sûreté pour la nuit, cet homme s'appuya au grand mât et il interrogea la côte.

Le vent ne soufflait plus que faiblement du large ; la vague se faisait plus douce ; la nuit tombait lourdement sur les eaux. Là-bas, par-delà la vallée qu'on distinguait à peine, les derniers reflets du couchant apparaissaient sur les cîmes ; la noire muraille de l'Est se rapprochait. Quelques pâles étoiles s'allumaient au ciel une à une, pendant qu'à travers la sérénité de l'atmosphère montaient les murmures des flots apaisés et les mystérieuses harmonies du soir.

L'homme regardait se dérouler toutes ces splendeurs. Tout à coup sa voix s'éleva dans l'air ; le timbre en était pur, malgré le sauvage accent qu'il donnait à ses paroles, et qui indiquait une détermination ferme et irrévocable :—

—“ Oui, cette terre est bien celle que j'avais rêvée. Ces grèves désertes, inhospitalières, seront désormais mon séjour. Je trouverai ici le calme, la solitude, l'oubli. J'y bâtirai ma maison, et malheur à qui viendra m'y poursuivre.”

Pas une voix ne répondit à la sienne. L'écho lui-même resta muet comme s'il eût craint de relever le défi que cet étranger jetait à l'espace.

Cet homme, dont je vais dire la vie, était Louis Olivier Gamache, dont le nom est resté célèbre dans le pays. De mémoire d'homme, on n'a jamais connu plus audacieux aventurier, ni plus étrange nature. Brave jusqu'à la témérité, dévoué jusqu'à l'abnégation, marin intrépide, chasseur infatigable, il s'était fait une réputation que la terreur disputait à l'admiration.

Au moment où nous le trouvons dans cette baie qui devait bientôt porter son nom, il avait trente-et-un ans. Son enfance s'était écoulée à l'Islet, jusqu'à sa onzième année. Dès ce temps, ses goûts aventuriers se manifestaient, et un jour, sans prévenir qui que ce fût de son départ, il s'embarquait à bord d'un bâtiment marchand anglais, comme simple matelot. Alors commença pour lui une époque de mauvais traitements, de souffrances, de fatigue et de désespoir, qui devait laisser une empreinte profonde dans son caractère. Privé des joies du foyer à l'âge où l'âme s'ouvre aux premières tendresses, jeté tout à coup dans la plus grande misère succédant à la vie paisible des champs, courbé chaque jour sous une volonté implacable qui en faisait son esclave, coudoyant le mal, oubliant peu à peu qu'il existait un autre monde d'où le blasphème et la cruauté étaient bannis, il ne garda de ces longues années de malheur que ce qu'elles avaient eu pour lui d'amertume. Un âpre sentiment de haine contre l'humanité gonflait son cœur ; d'impuissants désirs de vengeance hantaient son cerveau. Ce n'était plus un homme, c'était un fauve sous une forme humaine.

Lorsqu'il put enfin quitter le service, il vint à Rimouski. Ses parents étaient morts ; il ne retrouva ni amis, ni famille. Pendant quelque temps, il essaya de se refaire à la société des hommes ; il ne put y réussir. Sa nature farouche ne comprenait plus rien à ces relations d'amitié qui régissent l'existence des individus entre eux, ou plutôt, elle s'en effrayait. Il avait besoin de solitude, d'espace, de liberté ; il rêva un coin de terre où il pût trouver tout cela. Anticosti qu'il avait connue dans ses voyages se peupla pour lui des visions que lui montraient ses rêves. Là, il pourrait vivre seul, chasser, naviguer, loin de ce monde qui lui pesait comme un joug. Son imagination enfiévrée lui faisait entrevoir non pas le bonheur,—il ignorait qu'il existât,—mais une vie relativement tranquille. Il résolut d'y aller demeurer et c'est là que nous le retrouvons au commencement de ce récit.

Dès le lendemain de son arrivée dans l'île, il rechercha un endroit propice à un établissement. Un nommé Hamel avait déjà habité ces lieux ; Gamache profita des débris qu'il avait laissés derrière lui, et quelques jours plus tard, il était installé à neuf dans une maison spacieuse, construite à l'abri du froid et des tempêtes. Peu de temps lui suffit pour l'orner de plumes et d'instruments de chasse ; des peaux d'ours, de loutres, de martes et de renards vinrent s'ajouter à l'ameublement ; elles servaient, en plus, au propriétaire, de lit et de tapis d'un luxe royal, et, malgré sa pauvreté, elles donnaient un cachet de magnificence à cette misérable demeure.

Durant l'été, Gamache explora une partie de l'île. Il vivait de chasse et de pêche. Parfois il était plusieurs jours absent de sa maison ; il couchait alors à la belle étoile, exposé sans cesse au danger d'être dévoré par les ours qui abondaient dans l'île. Toutefois, cette vie convenait à son caractère.

Aux jours de tempête, il parcourait la côte, à la recherche des naufragés et des débris que la mer jetait sur les grèves.

Il lui arrivait d'arracher à la mort de pauvres misérables mourant de faim et de froid ; il leur donnait l'hospitalité pendant quelques jours, puis les ramenait à la terre ferme, ramportant avec lui leurs bénédictions. Plus souvent, il ne trouvait que des cadavres qu'il dépouillait et qu'il couvrait ensuite de sable. C'était un spectacle affreux de voir cet homme, trempé jusqu'aux os par la pluie, passer dans le vent et la tempête, et parcourir les grèves pour dépouiller des hommes comme lui, qui venaient dormir leur dernier sommeil, sur cette terre ingrate et désolée. Gamache, qui connaissait la souffrance pour l'avoir endurée, qui ignorait, ou à peu près, ce qu'est un sentiment de pitié, remplissait sa tâche avec une tranquillité stoïque, avec un scepticisme inouï. C'était pour lui une affaire ; le bénéfice qu'il en retirait était sa compensation. Et il ne s'en croyait pas plus méchant pour tout cela.

Dans le cours de l'automne, il fit plusieurs voyages à Gaspé, à Rimouski, pour le trafic de ses pelleteries. Il reçut en échange les provisions de bouche et de chasse, les instruments de pêche et les choses dont il avait besoin pour hiverner sur Anticosti : c'était le premier hiver qu'il devait y passer et d'ordinaire les glaces y durent près de six mois, pendant lesquels aucune communication n'est possible avec le reste du monde.

Ce fut une autre rude époque dans la vie de Gamache, que cette saison passée sur l'île. Parfois il restait plusieurs jours de suite enseveli sous la neige. D'autres temps, il était surpris par la tempête dans ses excursions à travers la forêt, et ce n'était qu'à force d'énergie, de courage et de persévérance qu'il parvenait à vaincre le froid et la distance. Les vents du nord soufflent là avec plus de rage qu'ailleurs ; ils se soutiennent souvent pendant des semaines. Les neiges s'amoncellent par bancs de dix à vingt et trente pieds de hauteur. Les marches en sont d'autant plus difficiles, et ceux qui passent l'hiver dans l'île sont contraints de garder la maison presque conti-

nuellement. Cette période fut longue, douloureuse pour notre héros. Il commençait à regretter ce monde qu'il avait maudit, s'apercevant que l'homme n'est pas fait pour vivre à l'écart. L'esprit a besoin de distraction, et le cœur est plein de désirs que les affections seules peuvent combler.

Gamache hésitait à s'avouer à lui-même que cette vie solitaire lui pesait maintenant. C'était une révolte intérieure qu'il combattit d'abord, mais qu'il encouragea bientôt. De ce moment, il songea à s'attacher un serviteur. De cette manière, il commanderait, il serait toujours libre, il serait le maître. Être le maître ! Cette idée lui sourit. Lui qui pendant des années avait rampé devant ses semblables, lui qui avait été l'esclave sur lequel chacun frappait à son tour, il pourrait donner des ordres, courber un autre sous le travail, le voir soumis, obéissant. Ce serait la vengeance qu'il avait méditée des années durant, ce serait le contentement de cet orgueil froissé qui avait toujours éloigné le pardon de son cœur. Et dans son imagination surexcitée par le besoin de la revanche, il jouissait d'avance de ces idées de domination.

Mais avec le temps, ces idées changèrent. Il en vint à se dire que ça ne le mènerait à rien. Il se demanda s'il ne vaudrait pas mieux vivre d'égal à égal. Ses souvenirs lui ouvrirent le passé. Il se rappela son enfance, la vie des champs, les joies du foyer, ses frères. Il se rappela cette femme qui était sa mère, qui avait entouré ses premiers ans de caresses et de baisers, et qu'il n'avait pas retrouvée au retour. Il revit un homme grave, un vieillard qu'il appelait : mon père, et que la mort avait aussi frappé du revers de son aile. Peu à peu une émotion, nouvelle, inconnue, l'envahit. Son cœur battait à se briser. Tout un monde lui apparaissait, qu'il avait ignoré jusque-là. Des larmes brûlantes débordèrent de ses paupières. Il pleura, lui qui n'avait jamais fléchi sous la souffrance, il pleura au souvenir de l'enfance, à l'idée de ce qu'il avait méconnu.

Ce fut une transformation. De ce jour, Gamache pensa à se marier. Il gardait quelque chose de sa nature sauvage, farouche, mais il ne repoussa plus les douces pensées qui flottaient dans son esprit. Le printemps venu, il fit un voyage à la terre ferme, et en ramena une femme. C'était une humble fille, dont la pauvreté était grande, mais dont le cœur était pur et bon. Malheureusement, après quelques mois de ménage, elle mourut des misères qu'elle avait eues à endurer durant l'hiver. Gamache se trouva seul de nouveau. Après avoir souffert par l'humanité, il souffrait par la mort.

L'été vint. L'homme chercha la distraction dans le travail. Il passa une partie de la saison à naviguer à travers les glaciers du Nord, à faire la chasse aux phoques et aux loups-marins. Avec les profits qu'il en retira, il se construisit une petite maison et des dépendances, et s'attacha quelques serviteurs. Il établit une ferme : il importa des chevaux, des bêtes à cornes, et se mit en état de faire cultiver la terre.

Un an plus tard, il se maria de nouveau. Il eut deux enfants de cette femme dont on raconte de curieuses histoires. Entre autres, on dit qu'en hiver elle portait un gilet et des pantalons de peau d'ours, pour se garantir contre le froid.

Après sept années de ménage, la fatalité vint de nouveau frapper Gamache dans ses affections. Un jour qu'il revenait d'une partie de chasse, il trouva, sur la route, sa femme gelée à mort, et ses deux enfants, âgés de cinq et de six ans, qui se pressaient sur le cadavre de leur mère, transis par le froid, et tellement exténués de faim et de misère qu'ils la suivirent dans la tombe, après quelques heures de souffrances sans nom.

Pour la troisième fois Gamache se trouvait seul. Il avait aimé ses enfants de tout l'amour dont il était capable, et une mélancolie profonde s'empara de lui. Désormais il fut sombre ;

il se tenait à distance de ses serviteurs, et passait la plus grande partie de son temps dans la forêt.

Vers cette époque, les Sauvages de la côte nord faisaient des incursions dans l'île, et s'adonnaient au pillage quand ils en avaient l'occasion. D'un autre côté, certains pêcheurs de morue faisaient du brigandage dans le bas du fleuve. L'établissement de Gamache se trouvait donc doublement menacé, et il crut prudent de prévenir un désastre qui pouvait se produire d'un jour à l'autre, en s'entourant d'une réputation qui devait faire la terreur de ceux qui entendraient parler de lui. Divers moyens se présentaient de réaliser ce but. Il connaissait l'esprit superstitieux des marins, des Sauvages et des gens de la côte, et il résolut de leur en imposer par des actes auxquels il donnerait une apparence de surnaturel.

Je me contenterai de choisir, parmi cent autres, quelques faits qui feront connaître le vieux chasseur.

Pendant un voyage qu'il fit à Québec, un officier de justice vint à bord de sa goélette, pour la saisir en vertu d'un jugement obtenu contre Gamache pour dette. Celui-ci se doutait de la chose, et l'officier ne fut pas plutôt embarqué que notre héros mit à la voile. Il garda son prisonnier pendant tout l'hiver, le fit voyager avec lui, le traita bien d'ailleurs, et, au printemps, le rendit à sa famille éplorée qui n'espérait plus le revoir.

Cet exploit eut un certain retentissement et les officiers de la Baie d'Hudson profitèrent de l'occasion pour se faire des griefs contre Gamache qui faisait souvent la chasse et la traite de l'eau-de-vie dans leurs domaines. Or donc un jour que celui-ci allait faire voile d'un port de la côte du Labrador, il fut aperçu par un navire armé de la compagnie, qui se mit à sa poursuite. Gamache les évita et à la nuit chercha refuge dans une petite baie de la côte de Mingan. Le lendemain, les

deux bâtiments étaient en vue, et la course reprit de plus belle, acharnée, sans trêve. Ce fut avec peine que Gamache put éviter ses poursuivants, mais durant le jour il avait imaginé un moyen de leur échapper. Dès que le soir fut venu, il lança à la mer un radeau couvert de planches, de bois sec et de quelques barils d'étoupe et de goudron auxquels il mit le feu. Bientôt la flamme monta dans l'obscurité et fait croire à l'incendie de la goélette. Le lendemain, de rares épaves flottaient à la surface des eaux, et Gamache avait disparu.

La nouvelle de cet accident était parvenue jusqu'à la côte sud, et bien des pêcheurs se réjouissaient déjà de la mort d'un homme qu'ils craignaient, quand un jour ce dernier leur arriva plus vivant que jamais. Après avoir demandé, à l'hôtellerie, si un homme habillé de noir n'était pas venu s'informer de lui, Gamache commanda un dîner à deux couverts et s'enferma seul dans un appartement. L'aubergiste raconta avoir entendu la conversation de deux hommes, bien qu'on en eût vu qu'un. Après la soirée, Gamache sortit seul, paya le dîner pour deux, avec de l'or, et s'en alla laissant ces bonnes gens bien convaincus qu'il avait dîné avec le diable, s'il n'était le diable en personne.

La nouvelle de ses exploits était répandue au loin. Aussi les pêcheurs et les marins évitaient-ils de chercher refuge dans la baie Gamache, quand ils le pouvaient. Un jour cependant, un jeune homme de la côte nord, surpris par un vent violent, plutôt que de périr en mer, se décida à venir jeter l'ancre en face de la maison de notre héros et à lui demander l'hospitalité pour la nuit.

Gamache le reçut froidement, et après lui avoir fait servir un copieux dîner, lui présenta un chandelier et lui dit :

—“Montez vous coucher, et demain matin, si vous êtes encore en vie, vous reprendrez la mer.”

Le voyageur n'était pas lâche ; il était de cette race de marins qui regardent la mort en face sans broncher et qui ne reculent jamais devant le danger. Toutefois, depuis son arrivée en ce lieu, les histoires qu'il avait entendues sur le compte de Gamache lui étaient revenues dans l'esprit ; l'apparence farouche de son hôte n'était pas de nature à le tranquilliser ; et après avoir jeté un regard défiant sur un immense couteau à boucher qui gisait sur la table, ce fut tout ce qu'il put faire de monter l'escalier, les genoux tremblants et le cœur malade. Sa première pensée fut de s'échapper, mais il constata vite que c'était chose impossible ; jamais géolier n'aurait imaginé une prison plus parfaite. Alors il se barricada et se dit que, quant à mourir, sa vie valait bien la peine d'être disputée.

Deux heures s'écoulèrent ; le pauvre garçon n'avait pas fermé l'œil. Soudain il entendit un pas dans l'escalier et la voix de Gamache qui disait à son serviteur :—“ Passe-moi le couteau.” C'en fut assez ; le pauvre diable s'évanouit, et ne reprit connaissance qu'à un bruit infernal que faisait, à sa porte, Gamache, en disant :—“ Tonnerre d'un nom, vous lèvez-vous à la fin ?

Ce ne fut pas long. Quelques instants plus tard le voyageur faisait voile vers la côte nord en remerciant sa sainte patronne de l'avoir tiré d'un si mauvais pas.

Gamache se doutait bien qu'en effrayant ainsi son visiteur, sa réputation de cruauté y gagnerait. Il ne se trompait pas. Sur la côte Nord où le jeune marin s'était dirigé, le bruit de son aventure se répandit comme l'éclair. Un Sauvage, reconnu pour sa hardiesse et sa témérité, se vanta d'aller coucher chez Gamache le lendemain, et de ramener le vieux chasseur pieds et poings liés. Selon son projet, le lendemain, il abordait dans la baie Ellis. Gamache, qui le vit descendre tout armé, se douta de ses intentions hostiles et se prépara à le recevoir.

Quand le Sauvage fut à portée de voix, il braqua sur lui sa carabine, et lui cria :—“ Si tu fais un pas de plus, je tire.” Le Sauvage continua sa route, mais une détonation se fit entendre et l'imprudent visiteur, frappé à la jambe, s'affaissa sur lui-même.

Gamache s'empressa vers lui, le désarma, banda sa plaie, et, après deux semaines de soins assidus, le remit en mer en lui disant : “ Si jamais tu reviens, ce sera au cœur que je viserai, et tu sais si j'ai l'œil juste.”

C'est avec des exploits de ce genre que Gamache gagna cette réputation féroce qui s'attache encore aujourd'hui à sa mémoire.

En 1852, M. l'abbé Ferland lui fit une visite dans son île. Il raconte que notre héros était “ un grand vieillard aux cheveux blancs, encore vert et vigoureux, âgé de 68 ans, plein de feu et d'activité, parlant fort et ferme, et s'occupant de ses affaires avec tout l'entrain d'un jeune homme.”

Gamache mourut en 1854, dans le mois de septembre, seul et sans secours. A l'automne, des voyageurs trouvèrent son cadavre dans sa maison et rendirent les derniers devoirs à celui qui, pendant quarante ans, avait été le *Roi d'Anticosti*.

LOUIS-H. TACHÉ.

(A suivre.)

A LA CAMPAGNE

Sous un ciel d'azur et d'opale,
S'attardant aux flancs des coteaux,
La rivière aux regards étale
Le changeant miroir de ses eaux.

Un pont de bois, vieille structure,
S'efforce d'unir les deux bords.
Le poids de la moindre voiture
Le fait trembler sur ses supports.

Non loin des berges de la plage,
De vastes forêts entouré,
S'élève et vit l'heureux village,
Sous l'œil vigilant du curé.

Voici l'église à mine altière,
Et ses clochers aériens,
Et voici l'humble cimetière,
Où peut-être l'on a des siens.

Sur la colline qu'il couronne,
Un toit, comme un phare allumé,
Brille aux yeux. Frappez : on y donne
Un gîte partout renommé.

Le bonheur, banni de la ville,
Devient ici le lot de tous.
Formez un désir entre mille,
Il s'accomplit soudain pour vous.

Des grands bois, un ami sincère
Vous dira les attraits vainqueurs.
D'aimables voisins, pour vous plaire,
Viendront les mains pleines de fleurs.

Le jour, mille plaisirs rustiques
Vous offrent leur charme enivrant :
Bains, courses aux bois, pique-niques
Au bruit sonore du torrent.

Et ces charmantes causeries,
Quand la nuit descend au hameau !
Ces chansons et ces rêveries,
Au clair de la lune sur l'eau.

Le bon temps s'envole rapide,
Souvent pour ne plus revenir.
Mais du passé le gouffre avide
N'engloutit point le souvenir.

Ce lieu que ma muse indiscreète
A tenté de décrire, en vain ;
Où tous les jours sont jours de fête,
On le nomme.....

A. R.

Montréal, mars 1887.

DIES IRAE

(Manuscrit trouvé dans un vieux missel)

Jour de colère, jour d'effroi
Qu'ont prédit sous la vieille loi
Et la Sibylle et le saint Roi.

Quand le monde en feu croulera,
Quand le grand juge apparaîtra,
Qui toutes choses jugera !

Voici que le clairon fatal,
De chaque réduit sépulcral,
Chasse les morts au tribunal.

D'horreur la nature frissonne ;
La mort elle-même s'étonne
De ne plus détenir personne.

Le livre énorme s'ouvrira,
Qui tous nos méfaits contiendra ;
Le juge sévère y lira,

Lira toute chose secrète ;
La vengeance que rien n'arrête
Suit à l'instant ce qu'il décrète.

Le juste tremble auprès du Juge !
Pauvre pécheur, pauvre transfuge,
Que dire ? Où trouver un refuge ?

Roi terrible en ta majesté,
Sauvant tes élus par bonté,
Sauve-moi dans ta charité.

Mon doux Jésus, de ton amour
Ressouviens-toi, pour qu'en ce jour
Je ne sois perdu sans retour.

Tu me cherchas par tout chemin
Tu prodiguas ton sang divin,
Ton grand labeur serait-il vain ?

Avant l'heure de tes vengeances,
O juste juge, à tes créances
Fais que j'oppose tes souffrances.

Oui je gémis dans ma douleur,
Je suis coupable et la rougeur
Couvre mon front : Pardon Seigneur !

La pécheresse eut ta clémence,
Le bon larron ton assistance
De là me vient quelqu'espérance.

Mes prières sont bien indignes,
Mais tes grâces sont trop bénignes
Pour qu'à l'enfer tu me consignes

Avec les boucs je ne veux être ;
Parmi tes brebis, O mon Maître,
A ta droite fais-moi paraître !

Quand tous les maudits confondus
Seront aux flammes dévolus,
Place-moi parmi tes élus.

Le front courbé dans la poussière,
Le cœur changé par ta lumière,
J'implore ta grâce dernière.

Jour de sanglots, jour lamentable,
Quand surgira l'homme coupable,
Devant son juge redoutable,

Pardonne-lui, Jésus aimable !
Et donnes-nous, mon doux Seigneur,
Le repos, l'éternel bonheur.

Pour copie conforme,

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Montréal, 19 Octobre 1886.

Il s'est fait, croyons-nous, peu de traductions françaises en vers, de cette *séquence* si célèbre. L'auteur Thomas de Celano était un des premiers disciples et l'ami de Saint François d'Assise. Du reste, comme pour l'*Imitation de Jésus-Christ* on dispute encore sur le véritable auteur. C'est incontestablement un des chefs-d'œuvre de la latinité de la fin du moyen âge "un des plus beaux joyaux de la liturgie catholique." La grandeur naïve, la sublime concision de ce latin, font le désespoir des traducteurs.

Nous connaissons deux traductions récentes en langue française toutes deux sont d'un grand mérite. L'une par le Père Clair, S. J., a été publiée à Paris avec des notes nombreuses et forme un très beau volume, imprimé avec le plus grand luxe.

Le traducteur n'a point comme dans la version qu'on vient de lire, fait des vers à rimes continues, mais il a mis un vers à rime féminine entre deux rimes masculines dans chaque

tercet. Cela sauvait une des règles de la prosodie française, mais, ce n'est pas aussi conforme à l'original. Il y a déjà, il est vrai, une très grande difficulté à traduire tercet pour tercet. Voici quelques stances de la traduction du Père Clair :

Jour de colère, jour d'effroi
 Qui réduira le monde en cendre,
 Prophète et Sibylle en font foi.

Quelle terreur et quel émoi
 Quand du ciel on verra descendre
 Pour nous juger le divin Roi !

Arrachant les morts au tombeau
 Vers Dieu, la trompette effrayante
 Les poussera comme un troupeau.

La mort et la nature en deuil
 La stupeur et l'épouvante
 Les feront sortir du cercueil.

Et le livre mystérieux
 Qui doit dicter toute sentence
 Nous sera mis devant les yeux.

Le juge, assis au tribunal,
 Rien ne restera sans vengeance ;
 Tout sera connu bien ou mal.

L'autre traduction est par un poète canadien, bien connu de nos lecteurs, M. Denis, du Séminaire de Saint-Sulpice, qui est maintenant au collège de Saint-Charles-Borromée, près de Baltimore.

M. Denis a ajouté un vers alexandrin aux trois vers à huit syllabes de chaque tercet, ce qui lui a donné de la marge et

lui a permis de faire une traduction plus complète et plus conforme aux règles de notre prosodie. Voici quelques stances de cette autre traduction :

.....
 Mon visage rougit de honte,
 Je suis coupable et j'en gémis
 Ah ! pour n'en plus demander compte
 Dites-moi, Dieu Sauveur, " Tes péchés sont remis."

A Ma deleine pécheresse
 Vous accordez grâce et merci
 Comme au larron dans sa détresse,
 Vous m'en donnez le droit, en vous j'espère aussi.

Mes prières ne sont pas dignes,
 Mais n'écoutez que votre instinct
 Vos inclinations bénignes,
 Et que j'échappe au feu qui jamais ne s'éteint.

La langue anglaise rend plus facile la reproduction des rimes si riches de l'original, que les Anglais appellent : double ryme : favilla-illa-sibylla.

Un poète anglo-américain et protestant, M. Abraham Coles, n'a pas fait moins de treize traductions. A l'exception de la dernière, elles sont dans le rythme de l'original qu'elles reproduisent tercet pour tercet. Elles sont publiées dans un beau volume illustré (New-York 1882). L'auteur a aussi traduit le *Stabat Mater dolorosa* et le *Stabat Mater speciosa* de Fra Jacopone. Il est malheureux qu'il se soit cru obligé d'atténuer l'hommage involontaire qu'il rendait ainsi au catholicisme, par des diatribes d'assez mauvais goût.

Son œuvre forme du reste une des curiosités littéraires les plus remarquables de notre époque. Parmi ses traductions il y en a de fort belles et dans les cinq premières la rime à double consonnance est très heureusement reproduite.

Nous donnons quelques strophes de celle qui nous a paru la meilleure :

Day of wrath, that day of burning,
Seer and Sibyl speak concerning
All the world to ashes turning.

Oh ! what fear shall it engender
When the Judge shall come in splendor
Strict to mark and just to render !

Trumpet scattering sounds of wonder
Rending sepulchres asunder
Shall resistless summon thunder.

All aghast then Death shall shiver
And great nature's frame shall quiver
When the graves their dead deliver.

Volume from which nothing's blotted
Evil done nor evil plotted
Shall be brought and dooms allotted.

La strophe la plus difficile à rendre est sans contredit le
"Quærens me sedisti lassus."

Voici cette strophe d'après le Père Clair, puis d'après M.
Denis, et enfin trois des traductions de M. Coles :

Jésus à me suivre lassé
Que sur moi le sang du Calvaire
Ne soit pas vainement versé.

Vous me cherchez avec fatigue
Sur la croix votre sang divin
Pour ma liberté se prodigue,
Auriez-vous enduré tant de travaux en vain ?

Seeking me thy worn feet hasted
 On the cross thy soul death tasted
 Let such travail not be wasted.

Wearily thou soughtest me
 Bought me on the accursed tree
 Let it not all fruitless be.

Thou soughtest me when far astray
 Didst on the cross my ransom pay
 Let not such love be thrown away.

Le *Dies Irae* a été traduit dans bien des langues et bien des fois dans quelques-unes. Les traductions allemandes, dit M. Coles sont surtout nombreuses. Dans un ouvrage publié par le Dr Lisco, à Berlin, en 1840, il se trouve 70 traductions, une est en français, une en grec moderne, une en hollandais, et une en latin classique, toutes les autres sont en allemand.

M. Coles mentionne les traductions de Crashaw, de Dryden et de Lord Roscommon, et enfin celle de Walter Scott dans le *Lay of the last Minstrel*. Cette dernière qui se trouve dans plusieurs recueils d'hymnes n'est selon lui qu'une paraphrase, un écho de l'original.

Depuis que ce qui précède a paru dans le *Bazar*, un de mes collègues de la Société Royale dans les *Ephémérides* qu'il publie sous le pseudonyme de "Laclède" a bien voulu attirer l'attention sur ma traduction et sur la notice qui l'accompagnait. Cela nous a valu à lui et à moi, une véritable avalanche de correspondances. De nombreuses traductions dont j'ignorais l'existence m'ont été signalées, soit directement, soit dans les "Éphémérides" du *Montreal Gazette*, qui sont pour le Canada ce que le *Courrier de Vaugelas*, l'*Inter-*

médiaire et les *Notes and Queries* sont pour la France et pour l'Angleterre.

De toutes les traductions anglaises celle que Laclède paraît préférer est due à la plume du général Dix, autrefois élève du séminaire de Saint Sulpice à Montréal. L'ancien gouverneur de l'état de New-York a fait ses études dans cette vénérable maison canadienne de 1822 à 1828. Sa traduction que j'ai pu me procurer à grande peine (1) est dans le rythme de l'original.

Sur les dix-sept tercets douze ont la même rime. J'ignore ce qui en est dans la prosodie anglaise ; mais chez nous à moins que la pièce ne fût entièrement *monorime*—ce qui est un tour de force peu recommandable—on verrait là un grand défaut.

Le *Quaerens me sedisti lassus* est rendu comme suit :

Worn and weary thou hast sought me
By thy cross and passion bought me
Spare the hopes thy labors brought me

Cette traduction n'est certainement pas supérieure à celle de M. Coles citée plus haut ; je ne dis rien des tercets du Père Clair car je ne veux point établir de comparaison entre les traductions anglaises et les traductions françaises. Les conditions de la lutte ne sont point du tout les mêmes et "Laclède" qui en convient a donné d'excellentes raisons à l'appui de cette opinion.

Les premiers tercets sont d'une grande fidélité comme traduction ;

Day of vengeance lo ! that morning
On the earth in ashes dawning,
David with the Sibyl warning.

(1) M. Denis Murray de Québec a bien voulu la copier pour moi.

Oh ! what terror is impending
 When the judge is seen descending
 And each secret veil is rending.

Le tercet *Oro supplex et acclinis* est très bien rendu :

Low in supplication bending
 Heart as though with ashes blending ;
 Care for me when all is ending.

Dans la livraison du *Bazar* qui contenait ma traduction, on lisait par une coïncidence toute fortuite un charmant article de Mlle Anna Sadlier sur le mois de Novembre dans lequel se trouvaient les trois tercets suivants. Bien que la rime laisse à désirer ils offrent la traduction la plus littérale que j'aie vue du "*Quærens me seclisti lassus*" :

Recollect o Lord divine
 'Twas for this lost sheep of thine
 Thou thy glory did resign

Sattest wearied seeking me
 Suffered'st upon the tree
 Let not vail thy labor be

Judge of practice have my prayer
 Spare me Lord, in mercy spare
 Ere the reckoning day appear.

Mlle Sadlier a bien voulu m'indiquer la source de cette traduction : l'auteur n'est pas connu, mais on la voit dans un livre de prières qui a pour titre : "*The Golden Manual.*"

Les deux premiers tercets s'y lisent comme suit :

Nigher still and still more nigh,
 Dawns the day of prophecy
 Doom'd to melt the earth and sky.

Oh what trembling there shall be,
When the world its judge shall see
Coming in dead majesty.

L'élégante écrivain mentionne aussi une autre traduction d'un vieux missel anglais publié par Richardson de Londres.

On voit que les traductions anglaises pas plus que les traductions allemandes ne font défaut.

M. Desrosiers qui fait en ce moment d'intéressantes conférences sur la poésie chrétienne me signale une pièce remarquable de M. Arthur de Boissieu dans ses " Poésies d'un passant. " Paris 1870. C'est une périphrase en quatrains alexandrins. Elle est d'une grande beauté et pleine du souffle qui a inspiré l'original. Elle ne contient point tout le texte liturgique ; car elle s'arrête au dixième tercet.

O jour redouté, jour de colère et d'effroi
Où le monde détruit ne sera que poussière
Où la croix dans les cieux déploiera sa bannière,
Prédits par la sibylle et le prophète roi !

Le Seigneur paraîtra debout sur les nuées
La trompette faisant entendre son signal
Dans l'empire détruit des tombes remuées
Rassemblera les morts devant son Tribunal.

La nature et la mort seront dans l'épouvante
De voir devant son Dieu l'homme ressuscité,
Et nul crime n'aura dans ce jour de tourmente
Le refuge de l'ombre et de l'impunité.

Que dira devant Dieu la défense impuissante ?
A quel saint protecteur demander un appui ?
Quand on verra l'élu frissonner d'épouvante
Et le juste inquiet n'être pas sûr de lui.

O vous, chercheur divin des brebis égarées
Qui voulûtes mourir sur la croix étendu,
O Christ souvenez-vous des peines endurées
Et qu'un si grand travail ne reste pas perdu.

Quand vous êtes des cieux descendu sur la terre,
C'était pour me sauver, source de charité ;
Ne me condamne pas dans ce jour de colère,
Roi d'une redoutable et sainte majesté ! !

O Seigneur j'ai péché par delà ta clémence ;
Tu lis mon crime écrit sur mon front rougissant,
Donne, Dieu de pardon, donne Dieu de vengeance,
Indulgence au coupable, asile au suppliant.

Toi qui remis son crime à la femme adultère,
Qui fis dans tes bienfaits éclater ton pouvoir,
Du larron repentant exauças la prière,
Ne m'as-tu donné rien en me donnant l'espoir ?

Qui suis-je pour qu'on fasse accueil à ma prière ?
Mais vous êtes clément et je suis criminel,
Ne me condamnez pas, Seigneur en qui j'espèrè,
Aux flammes sans pitié de l'enfer éternel :

Mon Dieu séparez-moi si vous me faites grâce
Des boucs impurs promis au feu dévastateur,
Et près de votre droite assignez-moi ma place
Au nombre des brebis qu'aime le bon pasteur.

Quelques-uns regretteront peut-être dans cette belle *interprétation*,—je n'ose dire *traduction*,—la simplicité et la terrible concision de l'original. Mais le sentiment du poème est rendu dans la langue littéraire de notre siècle ; c'est tout ce qu'on a droit d'exiger. Chaque époque a sa manière, et je ne serais pas surpris si la version en latin classique qui se trouve dans le livre du Dr Lisco, très rare, paraît-il, offrait de grandes ressemblances avec ce que l'on vient de lire.

Tous ces efforts prouvent combien l'œuvre de Thomas de Célano agit sur les imaginations. Il ne faut pas croire que le peuple qui ne sait point le latin n'est pas aussi vivement impressionné par cette séquence. Ceux qui peuvent lire en ont des traductions dans leurs livres de prières, et mêmes les illettrés connaissent le thème d'avance et sont émus par ces paroles et cette musique qui se font comprendre on peut dire intuitivement.

On peut en juger par le silence et l'émotion qui règnent toujours dans nos églises lorsque le chœur avec ou sans l'accompagnement de l'orgue attaque ce chant si ancien, mais avec lequel on ne se familiarise pas comme avec tant d'autres.

P. C.

Montréal, 15 mars, 1887.

SONNET

— A UNE FEMME —

Quand le soleil d'avril fait renaître les plaines,
L'hirondelle choisit sur le sol découvert,
Parmi tous ces débris dont les routes sont pleines,
Les humides brins d'herbe oubliés par l'hiver ;

Et, s'envolant là-haut, sous un toit qui rayonne,
Dans l'ombre elle suspend son nid, avec amour ;
Et le pauvre, joyeux, sourit à qui lui donne,
Pour la saison prochaine, des chansons chaque jour.

Ainsi quand dans mon âme, hélas ! souvent meurtrie-
Au funeste contact des précoces douleurs,
Tu vins bâtir ton nid et me donnas ta vie ;

Dans mon enivrement, j'ai béni le Destin
Qui m'a fait retrouver, — doux oiseaux voyageurs, —
Le bonheur et l'amour oubliés en chemin.

GEORGES DEMAIN.

Ottawa, avril 1887.

CES PAUVRES BÊTES

Sous le titre "Les chiens," mots que sa plume a dû tracer en mordant le papier, M. Benjamin Sulte nous a fait lire une jolie boutade, l'autre jour.

Les chiens n'aiment pas M. Sulte, c'est évident, et M. Sulte le leur rend bien. L'un de ces intéressants quadrupèdes a dû un bon jour mordre jusqu'au sang l'auteur de "L'Histoire des Canadiens-français;" et il doit y avoir longtemps que la chose est arrivée, car sa haine pour la race canine ne date pas d'hier. Si j'ai bonne mémoire, dès le début de sa carrière d'homme de lettres, cet écrivain distingué exerça sa plume en pestant contre les chiens. Ça me revient tout à fait maintenant : j'ai lu un jour, dans un vieux journal, un article signé Benjamin Sulte, et dans lequel il était parlé d'une affreuse morsure d'un petit chien café, et d'un procès avec des juifs, lequel coûta gros.

* * *

Ce que c'est que de nous ! n'eût-ce été ce petit chien café, si malencontreusement placé sur sa route, et qui le mordit, M. Sulte eût peut-être aimé les chiens.

Il était jeune, très jeune, M. Sulte, quand ce déplorable accident lui arriva. Il avait encore toutes les illusions du jeune âge ; le monde lui souriait de partout. Il devait trouver belle la terre, bons les hommes, et surtout bonnes les femmes. Son cœur avide d'affection et d'amour devait tendre alors vers toutes les créatures du bon Dieu, même vers les "jésuites."

Voyons, M. Sulte ; avec les yeux de votre âme, regardez à travers les doigts du Temps : n'aimiez-vous point quelque part ? ici plutôt que là, dans cette maison-ci plutôt que dans

celle-là ? Et si d'une maison vous aimiez la fille, n'aimiez-vous pas aussi le chien ?

Oui, sans doute ; malheureusement le petit chien café gâta tout. Sans lui, M. Sulte se fut acheté un chien ; il l'eut élevé lui-même, il l'eut aimé ; et naturellement, ça aurait été un maître chien. On aurait dit *le chien de Sulte*, et plus tard peut-être on aurait même dit *Sulte et son chien*, comme on dit "St-Roch et son chien."

* * *

M. Sulte a enfoncé M. Pasteur ; il s'écrie :

" Ce savant guérit de la rage, maladie affreuse, produite par la morsure des chiens. Il y a de quoi s'étonner. Mais que diriez-vous d'un individu qui abolirait l'existence même de la rage ! Je suis celui-là, ni plus ni moins. Suffit que tous et un chacun de vous me secondent.

" Tuons les chiens."

Le spirituel écrivain est en faveur de la peine de mort, c'est visible ; et là, vrai, ça me fait de la peine.

Le partisan de la peine de mort ne raisonne pas sur ce sujet, et si vous le contredisez, il se fâche. Il voit toujours rouge, quand un homme nuit à la société ou qu'un animal le gêne. Il dit alors : " pendons cet homme " ou il dit : " tuons ce chien, et que ce soit fini ! "

Mon Dieu ! mon Dieu ! s'il fallait sur la terre exterminer tout ce qui gêne, quel massacre il y aurait continuellement !

Quelqu'un me gêne, quelque chose me nuit ; mais moi-même, est-ce que je ne gêne pas quelqu'un ? est-ce que je ne nuis pas à quelque chose ? Ne vous êtes-vous jamais posé cette question, M. Sulte ?

Dans tout ce qui est bon il y a du mauvais et dans tout ce qui est mauvais il y a du bon ; en d'autres termes, les bonnes choses ont leur mauvais côté et les mauvaises choses ont leur bon côté. Vous savez cela comme moi. La perfection ne se rencontre pas sur la terre ; si elle existait, la terre serait le ciel. Mais le ciel est loin d'ici, ô Dieu, oui !

* * *

M. Sulte dit : " J'ai mangé du chien : ça ne vaut pas le cochon."

Si vous avez mangé du chien, maître, ce devait être comme pis aller, n'est-ce pas ? car je ne veux pas croire que ce soit par haine de cette pauvre bête que vous en avez mangé. La viande de chien n'est pas bonne à manger parce que, au contraire du cochon, cet animal n'a pas été mis sur la terre pour servir de nourriture à l'homme.

Le chien est l'ami de l'homme et l'homme ne doit pas manger son ami.

Bon ! voilà que vous m'arrêtez... Vous me dites : " Un chien n'aime que son maître et s'il le pouvait, il dévorerait tous les autres... maîtres." D'accord, cher monsieur ; mais pourquoi reprocher à ces bêtes ce défaut de leur grande qualité ?

Le chien ne reconnaît qu'un maître, n'aime et ne craint que lui ; dites-moi : l'homme qui sert deux maîtres à la fois n'est-il pas méprisable ? Pourquoi reprocher au chien ce que nous louons chez l'homme : la fidélité ?

* * *

Ces pauvres bêtes à nous, ces braves chiens qui aiment tant leur maître et ses caresses, comme on leur fait dure souvent la courte existence qu'ils mènent près de l'homme. On passe

sur eux notre mauvaise humeur, on les roue de coups sans qu'ils comprennent pourquoi. Ils n'ont pas, eux, la consolation de se dire quand ils sont traités injustement : je suis puni pour mes vieux péchés ; leur intelligence ne va pas jusque là, et ils pleurent silencieusement sous la table leurs pleurs de chien.

Le chien est l'ami de l'homme, ai-je dit tantôt ; oui, et bien souvent son seul ami :

Pauvre Nicolas, c'est ainsi qu'on m'appelle,
 Je n'en puis rien, car jamais je ne fais de bruit ;
 Soir et matin je chante ma petite ritournelle
 Et puis le soir je m'endors, dans mon réduit.
 Mon lit est dur, mais j'y dors peu m'importe ;
 Dormirais-je mieux si j'avais ce que je n'ai pas ?
 On n'a souvent que soucis pour escorte,
 Dormirais-je mieux si j'avais ce que je n'ai pas ?

Je n'ai qu'un ami, c'est Médor mon caniche,
 Pour l'or des grands je ne donnerais pas mon chien
 etc., etc., etc.

* * *

Souvent, par exemple, les chiens prennent trop de place dans le cœur de l'homme, surtout chez la femme. Ecoutez la plainte jalouse de l'amoureux :

Oh ! aimez-moi, seulement comme vos bêtes :
 Votre chien, votre chat, vos petits oiseaux ! etc.

Mais comme il maltraite ces pauvres bêtes, surtout le chat cet ingrat d'amoureux, quand la belle les abandonne pour se donner à lui.

Une maison où il n'y a pas de chien qui aboie joyeusement à l'arrivée du maître, de chat qui fasse ronron, d'oiseaux qui chantent, n'est pas une maison complète ; il semble qu'il y manque quelque chose un peu partout ; ce n'est pas un *home*.

Tiens ! une histoire :

Un jour j'étais allé à . . .

Mais non, assez pour ce soir ; je vous raconterai cela une autre fois. Bonne nuit, M. Sulte.

WALTER CLECH.

Ottawa, mars 1887.

UNE CROISADE CANADIENNE AU XIX^{ème} SIÈCLE.

A peine les premières aubes de 1868 eurent-elles blanchi l'horizon qu'un cri de guerre et d'alarme retentit d'un bout à l'autre de l'Italie. L'ermite de Caprera, l'infâme Garibaldi, venait de quitter son repaire. Agitant l'étendard de l'anarchie et du pillage, il se précipitait sur le patrimoine de l'Eglise, entraînant à sa suite des hordes d'hommes sans foi ni loi qu'il faisait surgir comme par enchantement, de tous les coins de la "Jeune Italie." Déjà l'écho avait porté aux sept collines de la Ville Eternelle, avec leurs clameurs impies, ce cri sacrilège : à bas le Pontife-Roi.

Des hauteurs du Vatican, l'immortel Pie IX voit se former l'orage. Sa voix s'élève, traverse les mers et les continents, et l'univers catholique, répondant à ses accents douloureux, lui envoie aussitôt, pour défendre le trône de Pierre, le plus pur de son sang.

La France, la Belgique, l'Espagne et l'héroïque Pologne accouraient à l'envie grossir les rangs de la petite armée pontificale.

Le Canada ne démentit pas en cette circonstance la noble tradition de deux siècles de foi et de dévouement à la chaire des Pontifes Romains, et toujours il pourra se glorifier d'avoir été l'un des rares disciples restés fidèles, dans cette heure suprême d'angoisse et d'abandon, à l'antique papauté crucifiée par l'impiété moderne, sur un nouveau Golgotha.

A peine la voix des premiers pasteurs eut-elle montré aux fidèles l'auguste successeur de Pierre, en proie aux fureurs d'une révolution sans nom, que déjà la jeunesse canadienne, toujours fidèle aux vieilles traditions de piété et de bravoure de ses ancêtres, s'écriait à l'unisson : "A Rome, à Rome."

Il semblait qu'un courant électrique courait d'une extrémité à l'autre de la patrie, réveillant dans tous les cœurs les nobles sentiments des héros de Carillon et de Châteauguay.

Ici, c'était l'humble novice ou le lévite nouvellement enrôlé dans la milice sainte, quittant le service des autels, et demandant comme une faveur d'aller combattre avec l'épée, avant de commencer les glorieux combats de la croix. Là, l'adolescent à peine entré dans une carrière féconde en glorieuses espérances, abandonnait tout pour courir à la victoire ou au martyre.

Le Canada s'étonna presque de voir surgir tout-à-coup une flamme qu'il croyait éteinte, parce que de longs jours de paix l'avait cachée à tous les regards.

L'enthousiasme gagnait tous les cœurs, car les douleurs du Saint-Père étaient devenues nôtres. La mère bénissait son fils, en souriant à travers ses larmes. Le père le pressait sur son cœur et lui disait : Va, noble enfant, je te donne à l'Eglise, à son Pontife suprême ; si tu meurs à la tâche, je n'aurai qu'à bénir le ciel de m'avoir donné un martyr.

Qu'elle est belle en ce moment notre patrie, que de dévouement et de foi elle révèle à l'univers étonné ! De toutes parts l'impiété déborde, partout elle fait d'épouvantables ravages ; les institutions catholiques ne sont plus que des ruines, le sol chrétien est jonché de débris ; tout se flétrit et se dessèche sous la froide haleine de l'impiété et de l'indifférence ; mais au-dessus de tous ces décombres apparaît, brillant et radieux comme l'astre du matin, l'esprit de foi et de dévouement du petit peuple canadien-français. Tels ces rochers de la vieille Gaspésie que le St-Laurent bat depuis le commencement des temps et que ses vagues furieuses ou caressantes n'ont pas pu ébranler, telle apparaît à cette heure, debout, fière et se moquant des coups de l'impiété, l'ardente foi enracinée au cœur des Canadiens-français.

La croisade était résolue, les chevaliers nouveaux prêts à partir et appelant de leurs vœux impatients un départ qu'ils trouvaient trop tartif.

* * *

Il est cinq heures. Soudain, au son des cent cloches de la Ville-Marie, la population s'ébranle, encombrant les rues pavoisées comme aux plus beaux jours de fête. L'enthousiasme est peint sur toutes les figures. Le flot toujours montant se presse et remplit bientôt la vaste enceinte de Notre-Dame de Montréal. L'orgue, tantôt joyeux, tantôt mélancolique, répand sur cette foule des flots d'harmonie ; les autels disparaissent sous leurs riches et brillantes parures ; les prêtres font monter vers le ciel les hymnes de la joie.

Tout-à-coup, un silence solennel a fait place aux chants liturgiques, le peuple entier s'est levé avec respect ; la noble phalange de ces nouveaux champions de la foi canadienne vient de se prosterner sur les dalles du sanctuaire. Le pontife sacré quitte son trône et s'avance vers eux suivi d'un long cortège de lévites et de ministres saints. En ce moment, le vénérable curé de Notre-Dame prend la bannière aux couleurs pontificales et la présente à l'évêque qui y trace le signe auguste de la rédemption, puis s'adressant à ces dévoués soutiens de la cause de Dieu, il leur dit : " Braves enfants de l'Eglise et du Canada, la patrie vous envoie vers le pontife suprême pour soutenir la gloire de sa foi et de sa nationalité : voulez-vous promettre, devant le Christ qui vous regarde, devant la patrie qui vous entend, de tenir haut et ferme le blanc drapeau qu'elle confie à vos cœurs généreux ? "

Alors un frémissement d'enthousiasme parcourt toute l'assemblée, lorsqu'un genoux en terre, la main levée vers l'étendard du Pape, faisant retentir de leur mâle voix les échos de la grande basilique, tous ces braves ensemble s'écrient : " Oui, nous le jurons ! "

Puis un guerrier à la démarche fière et imposante, se lève et vient s'agenouiller aux pieds de l'évêque qui lui remet le drapeau. A peine a-t-il reçu le dépôt sacré qu'il pousse un cri de foi et de courage qui rappelle bien les siècles de Saint-Louis : " Monseigneur, compatriotes bien-aimés, ce drapeau " que l'Eglise et la patrie nous confient, à cette heure suprême, nous jurons de le garder toujours pur et sans tache, et " s'il doit ne plus revoir les rives enchantées du St. Laurent, c'est qu'empourpré de notre sang, il aura servi de " linceuil au dernier d'entre nous."

Ce noble zouave qui se faisait l'interprète de tous ses compagnons d'armes, c'était le brave capitaine Taillefer.

Et maintenant, pieux soldats de la croix, la patrie vous répète à son tour ce que déjà vous avait dit plus d'un père magnanime.

" Pour son pays, mon fils, qu'il est beau de mourir !
 " Pour la cause de Dieu plus beau d'être martyr.
 " Quand notre père à tous pousse un cri par le monde,
 " Ne faut-il pas qu'au moins chaque pays réponde.
 " Réponds pour nous, mon fils, réponds et, fier chrétien,
 " Va dire au monde entier ce qu'est un Canadien.

* * *

A la vue de tant de grandeur et d'héroïsme, le monde entier a retenti du nom canadien.

Partout, sur leur passage, les peuples n'ont qu'une voix pour chanter ces héros de la cause chrétienne. A peine ont-ils franchi les frontières de la république américaine que tout ce que ce pays renferme de catholiques accourt pour acclamer le passage et baiser la poussière des pas de ceux qu'ils se plaisent à appeler les " martyrs du Pape."

L'Angleterre et l'Irlande mêle leurs voix au concert universel et relèvent à l'envie le dévouement et le sacrifice de nos généreux athlètes.

A la vue de ses petits-fils si beaux, si nobles, si grands, la France, la vraie France de St. Louis, toujours catholique jusque dans le plus profond de son âme, sent se réveiller en elle des sentiments d'orgueil et de fierté de ce qu'elle a formé. Elle tressaille d'allégresse et de gloire à la pensée que c'est du sang français qui coule dans les veines de ces chevaliers chrétiens. Aussi les étapes de nos zouaves sont-elles partout de véritables triomphes.

A Rouen et à Paris, ce sont les cardinaux et les hommes les plus éminents qui se disputent l'honneur de leur offrir l'hospitalité. A Lyon, après avoir été accueillis par une pluie de fleurs, ils entendent Victor de Laprade leur exprimer l'admiration du pays tout entier, dans des vers à jamais mémorables que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter ici :

Allez votre chemin, Français de Nouveau-Monde,
Race de nos aïeux tout à coup ranimés,
Allez, laissant chez vous une trace profonde
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez !

Allez votre chemin, celui de vos ancêtres,
Ce chemin des martyrs qu'ils ont fait tant de fois !
Gardez Rome à Pie IX, au plus clément des maîtres,
Image de son Dieu trônant sur une croix.

Vous nous laissez heureux d'avoir revu des frères,
Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main :
Dieu vous aime, il fera tomber les vents contraires,
Français du Nouveau-Monde, allez votre chemin !

A Marseille, c'est l'archevêque qui les serre sur son cœur, les admet à sa table et se fait gloire d'accompagner leur dra

peau jusqu'au navire où nos valeureux croisés lui prouvent que le sang canadien a autant de valeur que de foi.

L'heure de l'embarquement allait sonner : la voix du commandant retentit : " en avant." Le bataillon s'ébranle et l'étendard des zouaves étale fièrement à tous les regards sa belle devise : " Aime Dieu et va ton chemin." Une foule innombrable salue son apparition des vivats les plus enthousiastes. Soudain un cri de moquerie part du milieu de la multitude. Ce sont trois garibaldiens, de passage dans la ville, qui n'ont pu contenir plus longtemps l'explosion de leur rageuse haine.

A ce bruit, le peuple fait silence ; un officier à la taille herculéenne sort des rangs et s'élançe vers les Piémontais. " Pour qui ces insultes, je vous prie, pour moi ou pour mes compagnons, leur demande-t-il ? " Je n'ai sifflé ni pour eux ni pour vous, répond un des Italiens, mais bien pour ce drapeau. A ces mots, le guerrier se redresse : Ah ! c'est notre drapeau que vous osez insulter ! J'aurais pardonné une injure adressée à moi seul, mais au drapeau de ma patrie, non, non jamais. A genoux, misérable, réparez promptement l'outrage en criant : " Vive Pie IX, le pontife-roi." Puis d'un bras vigoureux, soulevant l'impudent, l'officier lui fait fléchir le genoux devant les couleurs pontificales.

L'injure était lavée, la réparation éclatante. Le héros de cette aventure, c'était encore le brave et noble Taillefer, qui, à mille lieues de la patrie, se souvenait encore de sa promesse de Notre-Dame et tenait haut et ferme l'étendard de la foi canadienne.

Mille cris de " vive les zouaves," " vive Pie IX ", retentirent, et bientôt le navire cinglait vers la Ville Eternelle.

Un soleil resplendissant dore la coupole de St-Pierre ; le canon du château St-Ange ébranle les montagnes d'alentour de ses salves bruyantes. Le colonel Allet, le baron de Charrette, la population romaine toute entière à la suite des officiers de l'armée pontificale, se pressent aux portes de Rome. Tout-à-coup un cri d'enthousiasme s'élève de la multitude ; pour la première fois les échos de la capitale du monde chrétien sont réveillés par les accents de milliers de cœurs et de voix répétant à l'unisson : " vive le Canada ! "

Nos croisés mettent pied à terre ; on les entoure, on les charge de fleurs, et par une attention des plus délicates, les dames romaines leur présentent un magnifique drapeau pontifical. Vivement émus, nos zouaves reçoivent ce noble étendard, le premier du monde, et jurent de nouveau de l'arracher aux fureurs de l'impie ou de l'empourprer de leur sang. Les gais refrains de cent fanfares retentissent, le clairon des combats résonne, la foule fait entendre des cris d'admiration, et c'est au milieu de ces transports d'enthousiasme que nos compatriotes font leur entrée dans la vieille ville des papes.

Caligula, Néron, Domitien, secouez la froide poussière de vos tombeaux oubliés, venez contempler le triomphe que vous vous flattiez d'avoir remporté sur le Christ. Sur ce même sol où, il y a dix-huit siècles, pétillaient les flambeaux humains qui devaient enterrer dans leurs cendres les derniers fils du Crucifié, s'avancent, acclamés par le peuple de Rome qui vous acclamait jadis, les enfants d'un monde dont vous ignoriez l'existence, d'une terre qui n'a jamais connu votre orgueilleuse domination. Ils viennent des extrémités du globe courber leur front sur le tombeau de ce pécheur de la Galilée, qui fut l'apôtre Pierre ; ils viennent, nouveaux martyrs de tyrans nouveaux, offrir leur sang généreux pour la défense de cette église immortelle que vous aviez cru, un jour, pouvoir anéantir.

Mais au milieu des chants de triomphe par lesquels la reine

du monde accueille les zouaves canadiens, d'où vient ce silence soudain, pourquoi tous les fronts se sont-ils courbés ? C'est que, pour contempler et bénir les enfants de cette terre lointaine du Canada, le successeur de Pierre vient d'apparaître aux croisées du Vatican.

Sortez de vos tombeaux, regardez, fiers tyrans de la papauté : des fenêtres de vos somptueux palais, alors que le feu et la flamme vous avaient rendus maîtres du monde, avez-vous jamais contemplé un triomphe aussi glorieux que celui de ce vénérable vieillard qui a soumis l'univers par sa foi et la douceur de sa parole ? Au moins, confessez-le, du fond de votre tombe, tyrans toujours vaineux, et répétez la leçon à vos trop dignes imitateurs : " Oui, le Christ vit toujours et la barque de Pierre ne peut pas périr ! "

Si l'entrée à Rome fut un véritable triomphe pour nos croisés, c'est que la ville mère de l'église appréciait le dévouement héroïque de ces généreux enfants de notre sol. Aussi ne leur épargna-t-on jamais les marques de sympathie et d'admiration. Mais l'âme de Rome c'est le pape, et ce fut surtout auprès de Pie IX, le pontife bien-aimé, que les Canadiens reçurent les plus consolantes marques d'estime et de tendresse.

Le lendemain de leur arrivée dans la ville éternelle, le Saint Père les reçut en audience solennelle, leur fit visiter lui-même le Vatican, puis passant avec eux dans un de ses jardins, il prit plaisir à leur distribuer de sa main auguste, des fleurs et des fruits. Rappelant l'incident de Marseille, il disait à Taillefer : " Ah ! mon brave Canadien, c'est vous qui combattez pour le Pape avant d'arriver à Rome ; que vont donc voir messieurs les Garibaldiens ? "

Quelques jours plus tard, neuf de nos compatriotes entraient à l'hôpital, atteints de la fièvre. Pie IX accourt aussitôt pour les consoler et les bénir ; mais il s'aperçoit qu'on ne lui en

fait visiter que huit. “ Ma sœur, dit-il à la fille de charité de service auprès des malades, on me disait que vous aviez neuf Canadiens, où est donc mon autre zouave ? ” — Très-Saint Père, répond la religieuse, vu la violence du mal on a dû isoler le malade, et on l’a relégué dans le haut de la maison. — Ah ! mais le Pape veut les voir tous ses bons fils du Canada. Et voilà le père de la chrétienté qui monte chez le pauvre patient, s’assied à son chevet, l’interroge, lui parle de sa mère, de son pays, avec une telle affabilité que le pauvre zouave, tout confus, ne répondait que par les larmes qui coulaient abondantes de ses yeux.

Le Pape paraît bien vous aimer vous autres, Canadiens, disait la religieuse, après le départ de Pie IX ; il disait l’autre jour à deux de nos sœurs, dans un entretien particulier. “ Que je les aime ces chers fils du Canada ! Ayez en bien soin ils le méritent plus que je ne puis le dire : laisser leurs parents et amis, traverser deux mers, affronter mille dangers pour venir défendre l’église, c’est plus que du dévouement, c’est de l’héroïsme !

Mais ce qui mit le comble aux bontés du Saint Père, ce fut la marque d’intérêt qu’il leur donna, dans une circonstance où tout cœur canadien sent se réveiller en lui ces sentiments d’amour de la patrie que Dieu a déposés dans toute âme bien née. Je veux parler de cet office de la Saint Jean-Baptiste, célébré dans la basilique de Latran, où le Pape présida, où nos compatriotes, par un ordre spécial du Saint Père, prirent place au chœur, préférablement aux princes, aux ambassadeurs et aux dames romaines. Cette marque d’honneur exceptionnelle surprit tellement toute la ville qu’on se demandait partout : mais sont-ils donc tous de sang nobles, ces Canadiens ?

Pie IX répondit lui-même à la question, en ces termes :

“ Oui, mes Canadiens sont tous de sang noble, c'est le sang des martyrs qui coule dans leurs veines ! ”

* *
*

A peine les zouaves canadiens eurent-ils reçu la fortifiante bénédiction du père commun des fidèles, qu'ils commencèrent le rude apprentissage du dur métier des armes. La vie de garnison, la parade, les marches et les contre-marches, tout réclama successivement leur dévouement et leur bon vouloir. Au milieu de tous ces exercices divers, le Canadien se montra toujours digne de ses frères, le vrai type du soldat chrétien, ami de l'obéissance et du devoir.

Cependant tous appelaient de leurs vœux le jour où il leur serait donné de marcher contre l'ennemi et de prouver au monde la valeur des défenseurs du Saint-Siège. Leurs désirs allaient être bientôt satisfaits.

Dix mille Garibaldiens se précipitèrent subitement sur Montefiasco : le commandant, n'ayant que cent soixante-dix hommes, dû évacuer la place et se replier sur Viterbe où il se joignit aux troupes de de Charette. Mais ici, nouvel embarras, à peine sont-ils entrés dans la ville, que le poste d'observation placé au haut de la tour signale un corps d'armée arrivant par la via Regia : c'était un corps piémontais qui devait se joindre à un second détachement, de façon à envelopper Viterbe et à couper la retraite à sa garnison.

De Charette n'a que huit cents hommes et les Italiens sont dix mille. Nullement intimidé, l'intrépide baron prend la résolution de leur donner une leçon pratique et théorique à la fois sur la manière de se tirer d'une difficulté et de déjouer les plans de l'ennemi.

Voyant que les zouaves vont être cernés de toutes parts et

vont verser leur sang sans aucun fruit pour la cause de l'Église, il donne l'ordre immédiat de retraiter et d'abandonner la ville aux Piémontais ; cinq minutes après toute la colonne est hors de la ville ; seulement, tandis que le gros des troupes, compagnie par compagnie, enfile la montagne, à la faveur du silence et des ténèbres, quelques lanciers prennent la grande route à bride abattue. Trompés par l'allure de ces cavaliers qu'ils prennent pour un détachement de reconnaissance, les soldats de Bidio n'osent les attaquer, et ils espèrent prendre la colonne entière dans leurs filets, sans tirer un seul coup de fusil. Pauvre Bidio, qu'il dût se trouver penaud lorsqu'il apprit, le lendemain, qu'il attendait encore en vain et que de Charette avait tranquillement passé la nuit dans Rome tandis qu'il campait à la pluie pour le surprendre.

Ivre de fureur en voyant qu'il avait été dupe du piège tendu à de Charette, Garibaldi lança ses bataillons sur Rome.

Le 20 septembre, soixante mille soldats et cent soixante bouches à feu ceignaient la ville de Saint Pierre dans un immense cercle de fer et de feu. Calmes et confiants dans le Dieu des armées pour la cause duquel ils vont combattre, les zouaves se préparent à défendre jusqu'à la mort leur père bien-aimé, le pontife-roi. La nuit s'était passée en travaux de fortifications et de barricade. Les officiers, de Charette en tête, donnaient l'exemple, mettant tour à tour la main à la pioche pour aider le soldat fatigué ou transi par le froid.

Cinq heures sonnaient lentement aux basiliques de la ville, quand une détonation effroyable retentit. En moins de deux secondes toutes les portes de Rome sont devenues le point de mire de la formidable artillerie piémontaise. Partout les zouaves ripostent hardiment, partout un feu de ligne répond à celui des assiégeants. Soudain un cri s'est fait entendre : la porte St. Jean de Latran est en feu. Quatre hommes de bonne

volonté pour l'éteindre, s'écrie de Charette. Ces paroles sont à peine prononcées qu'une échelle pend à l'extérieur et que quatre zouaves canadiens combattent l'incendie. Braves enfants de Pie IX, ils n'avaient nullement songé qu'en y montant ils allaient servir de point de mire aux canonniers de Garibaldi.

Les projectiles pleuvaient toujours, la place était labourée par les boulets, les arbres emportés comme des feuilles. Que c'est ennuyeux, disaient ces braves, d'être là, exposés au feu de leurs batteries, sans pouvoir montrer, homme à hommes, à ces messieurs ce que vaut le sang catholique. Va-t-on sonner l'assaut ? Enfin, vers dix heures, les lignes ennemies se découvrirent, le clairon sonna et elles firent un mouvement en avant. Les tirailleurs pontificaux, montés sur les créneaux, ouvrent un feu terrible. L'ennemi déconcerté se blottit dans un ravin, mais continue bientôt d'avancer. Les zouaves jubilaient : ils allaient donc enfin verser leur sang pour Pie IX.

A ce moment, une exclamation douloureuse retentit dans les rangs : un dragon apportait à M. de Charette l'ordre de lever le drapeau blanc. Pie IX l'avait voulu. Comme le père de l'enfant prodigue, il se rappelait que les révolutionnaires étaient ses enfants. D'ailleurs, le but de la résistance était atteint ; on avait protesté contre l'envahissement sacrilège des Etats de l'Eglise ; le successeur de Pierre avait proclamé à la face du monde son caractère de pontife-roi. La reddition sauvait bien des vies.

On hissa donc l'étendard de la capitulation.

Il y eut en ce moment, dans le cœur de cette jeunesse chevaleresque, un sublime mouvement de colère suivi d'un acte d'obéissance admirable. C'était donc à une reddition qu'allaient aboutir trois ans de patience, de souffrance et de dévouement. Mais Pie IX le voulait et on obéit.

D'après les teneurs de la capitulation, le lendemain à sept heures, les troupes commencèrent à sortir de la ville. Ce fut un moment d'angoisse cruelle pour tous ces cœurs dévoués, obligés de renoncer à la glorieuse mission qu'ils s'étaient imposée. Rome, la ville sainte, était tombée au pouvoir des impies ; son saint pontife était livré à la fureur des barbares de notre siècle. Les zouaves avaient voulu lui faire un rempart de leurs corps, ils auraient sacrifié avec bonheur leur vie, et on leur refusait la consolation de mourir au moins pour l'Eglise et pour le Pape.

Le cortège se mit en marche. Arrivés devant le palais du pontife, les zouaves s'arrêtèrent : "Vive Pie IX" s'écrièrent-ils tous ensemble. Une croisée s'ouvrit et le Pape parut. Sa main s'étendit pour les bénir et il tomba évanoui. Les soldats chrétiens reprirent leur marche, l'âme consolée et pleine de forces. Quand ils eurent dépassé les murs, ils rencontrèrent les troupes Piémontaises qui étaient venues leur rendre les honneurs de la guerre. Ce fut un beau spectacle que celui de cette poignée de jeunes gens vaincus, mais vaincus par l'obéissance seule, défilant au son des fanfares devant un ennemi vingt fois supérieur en nombre.

Quand le défilé fut terminé et que chaque compagnie, à son tour, dût déposer les armes, qui dira les frémissements de ces cœurs d'élite à ce dernier sacrifice ! Ils hésitaient, attendant encore un ordre formel pour se séparer de cette carabine qui leur avait été confiée pour défendre Pie IX, puis ils la brisèrent avec amour et la rendaient enfin, après l'avoir brisée de peur qu'elle ne servît contre le souverain légitime.

Puis, quand ce dernier sacrifice fut accompli, les larmes montèrent aux yeux de plus d'un brave à la pensée de l'auguste vieillard resté captif au Vatican, captif de son amour et de sa douceur !

Cependant, pour le cœur chrétien, il n'est point de douleur si grande que n'allumine un rayon d'espérance, et, en reprenant le chemin de la patrie, le zouave se rappelait la parole du Christ :

- “ Laissez passer le vent, laissez gronder l'orage,
- “ L'Eglise ne craint rien, bientôt viendra son jour.
- “ Quand la voix du Très-Haut percera le nuage
- “ Les méchants crouleront ; le Christ aura son tour !

J. M. A. DENAULT.

Montréal, mars 1887.

LA SITUATION ACTUELLE DU PAPE

Il y a dans l'histoire de l'Eglise un phénomène qui doit frapper tout lecteur attentif : c'est la perpétuelle actualité des questions qui se rattachent à sa vie. En ce qui concerne ses droits, l'Eglise ne reconnaît pas la théorie des faits accomplis, parce que ses droits sont inaliénables et imprescriptibles.

Trop souvent elle est obligée de subir les injustices et de courber la tête devant la force brutale. Mais ses protestations pacifiques rappellent aux spoliateurs en temps opportun qu'elle ne cède rien de ce qui lui appartient.

En vain le monde reste sourd à ses éloquents revendications, elle continue de faire entendre la voix du droit et de la vérité, et elle attend patiemment le retour des événements. C'est quand elle perd confiance dans la justice des hommes qu'elle croit davantage à la justice de Dieu et à son avènement.

Ces réflexions me sont suggérées par la lecture d'un opuscule publié à Londres, en 1883, par Mgr O'Brien, et intitulé : *Is the Pope a prisoner ?* L'éminent auteur, que nous avons tous admiré il y a quelques semaines et qui a laissé parmi nous de si bons souvenirs, y traite la question romaine au point de vue du sens commun avec une grande clarté et une rare vigueur de style. Sa plume alerte, libre d'allures et pleine de franchise, y sait manier à propos l'ironie et le sarcasme, avec cette finesse d'esprit qui distingue les enfants de la Verte Erin. En même temps on y sent la vibrante émotion d'un fils qui voit maltraiter son père et qui le défend.

Il y démontre que les blessures infligées au Saint-Siège par l'invasion de 1870 sont toujours saignantes et que le Souve-

rain Pontife continue de se plaindre et de revendiquer le patrimoine de saint Pierre, comme nécessaire à son indépendance spirituelle.

Il y fait voir clairement la différence fondamentale qui existe entre les droits de l'Eglise et ceux des autres pouvoirs que l'unité italienne a englobés.

La Toscane, Parme, Modène ont volontairement renoncé à leur autonomie.

Venise et Milan ont accepté le nouvel état de choses avec enthousiasme, et en brisant le lien qui les attache à l'Autriche, elles ont cru voir briller l'indépendance, quand elles ne faisaient que changer de maîtres.

Quant aux royaumes de Naples et de Sicile, c'est le sort des batailles qui a mis fin à leurs souverainetés, et qui les a réduits à l'état de simples provinces du royaume d'Italie.

A l'égard de ces différents pouvoirs, comme dans bien d'autres changements de frontières ou d'allégeances, que les éventualités de la politique et de la guerre produisent, on peut invoquer peut-être les faits accomplis. Il importe peu qu'un peuple ait à sa tête soit un empereur, soit un roi, soit un président, pourvu qu'il soit gouverné par une autorité régulièrement constituée. Les Bourbons et les Bonapartes peuvent mourir comme les Capets et les Stuarts sont morts. Les Etats qu'ils ont gouvernés n'étaient pas faits pour eux, mais ce sont eux qui étaient fait pour ces Etats; leurs peuples avaient existé avant eux, et ont continué d'exister après eux.

Il n'en est pas ainsi des Etats de l'Eglise. Ce sont eux qui ont été faits pour les papes, et non les papes pour eux. Le patrimoine de Saint-Pierre—question d'étendue mise à part—a des droits et des privilèges qui lui viennent de Dieu, et qui sont au-dessus des vicissitudes de la politique humaine.

Les Etats qui le constituent ne sont pas la propriété d'un homme, mais de Dieu, représenté par l'Eglise. Le Pape n'en est que l'administrateur, et il doit l'administrer pour le bien général de l'Eglise.

C'est pourquoi les papes ont toujours répondu *non possimus* à toutes les tentatives de la politique humaine pour les faire consentir à l'aliénation du patrimoine de Saint-Pierre. Leur réponse est strictement vraie en droit ; et s'ils avaient jamais consenti à l'aliénation demandée, le contrat qu'ils auraient signé eut été nul. Un traité, signé par eux et ratifiant les spoliations faites, seraient également nul, lors même que leurs deux cents millions de sujets y donneraient leur assentiment. *Non possunt*, ils ne peuvent pas.

La papauté a droit à la souveraineté et à l'indépendance ; ce droit remonte à l'origine même de l'Eglise, et lui appartient de droit divin. Quant au patrimoine royal qui garantit cette indépendance, et qui seul peut la garantir, il est fondé sur des titres irrécusables, et sur une possession des dix siècles. Dieu seul peut en changer la destination.

Quand les ennemis de l'Eglise ont voulu dépouiller le pape de ses Etats, ils se sont bien gardés de nier son droit à la souveraineté et à l'indépendance. Ils ont prétendu seulement vouloir en changer la garantie.

Cavour, Visconti-Venosta, le général Cadorna, protestaient de leur respect pour l'indépendance du Saint-Siège, et promettaient de substituer d'autres garanties au pouvoir temporel qu'ils lui enlevaient.

Victor Emmanuel écrivait à Pie IX *qu'il se rendait lui-même responsable de la sécurité du Saint-Siège, et que le Chef de l'Eglise pourrait maintenir son siège glorieux sur les bords du Tibre, indépendant de toute souveraineté humaine.*

Mais après toutes ces belles protestations, on emprisonnait les fidèles défenseurs de la papauté ; on mettait en pièces, partout où on les trouvait, les armoiries, les insignes et les emblèmes de ce pouvoir ; on détruisait tous les vestiges du gouvernement papal ; on s'emparait du Quirinal, et on en changeait la destination ; on ajoutait à l'usurpation de tous les droits les confiscations et les sacrilèges.

Vint ensuite la *loi des garanties* qui devait tout remettre dans l'ordre et tout protéger.

Cette loi reconnaissait au Pape le titre de souverain, comme les Juifs reconnurent que le Christ était leur roi en le crucifiant. Mais en réalité elle lui enlevait tout ce qui constitue la souveraineté.

Elle proclamait inviolable le palais du Vatican. N'était-ce pas précisément en faire une prison, puisque l'inviolabilité ne s'étendait pas au-delà du seuil du palais ?

Elle déclarait le pape libre et *indépendant de tout contrôle humain* ! Et cependant, sans le consulter, sans qu'il y consente, on lui imposait par la force une loi votée par un parlement *humain* qui le dépouillait audacieusement !

Elle accordait au Pontife un salaire qui lui permettrait de vivre convenablement. Quelle dérision ! Les scélérats qu'on envoie au bagne, sont aussi pensionnés par l'Etat !

On a bien compris plus tard quelle souveraineté le gouvernement italien entendait accorder au Pape, quand le 28 juillet 1881, Mancini, ministre des affaires étrangères, écrivit aux cours de l'Europe, " *qu'il ne répondait pas de la tranquillité de Rome, si le Pontife sortait dans les rues avec sa cour.*" Voilà la liberté et l'inviolabilité qu'on a assurées au Saint-Père par la loi des garanties.

Dès 1877, le même ministre Mancini, parlant d'une allocution de Pie IX, la déclarait excessive, violente, entachée de trahison, et ajoutait qu'il était illégal de l'imprimer.

Il faudrait aujourd'hui tout un volume pour énumérer toutes les violations de l'indépendance pontificale qui ont été commises sous l'empire de la loi des garanties.

Le parlement a passé des lois pour régler l'administration des sacrements, la prédication évangélique, le nombre des prêtres requis pour chaque église, etc., etc. Dans les Universités on a supprimé la chaire de Théologie. Dans les petites écoles, on a défendu l'instruction religieuse, le catéchisme et les prières. Des prêtres apostats remplissent des emplois au ministère de l'Instruction Publique. Les chaires de professeurs sont données de préférence aux incrédules, aux Juifs et aux athées. Des séminaires ont été supprimés ; des monastères et des couvents ont été vidés, fermés, pillés, confisqués. On refuse aux évêques nommés, leur *exequatur*, ce qui les empêche d'être reconnus comme tels par la loi et les tribunaux.

En 1882, Léon XIII se plaignait que plus de vingt évêques, récemment nommés, se trouvaient par là pratiquement exclus de leurs sièges ; que l'Eglise en Italie était opprimée, et qu'il devenait presque impossible de la gouverner.

Depuis lors, l'illustre Pontife n'a cessé de réclamer, et comme catholiques nous devons le croire quand il affirme que la situation actuelle est devenue intolérable. Il faut donc avant longtemps qu'un changement se produise. Il le faut, non seulement dans l'intérêt de l'Eglise, mais dans l'intérêt même des peuples et des princes. Il le faut, non seulement pour garantir l'entière indépendance du pouvoir spirituel, mais pour assurer —comme l'a dit l'immortel Léon XIII— *le bien-être et la sécurité de la famille humaine.*

Est-ce à dire qu'il soit absolument nécessaire à l'indépendance du Saint-Siège que la totalité de son ancien patrimoine lui soit restituée ?

Mgr O'Brien se pose cette question et répond que c'est au Saint-Père qu'il appartient de la résoudre. Mais il y a une chose certaine, que la diplomatie européenne ne devra pas perdre de vue : c'est que Rome, la cité des Papes, ne peut pas être abandonnée pour aucune considération.

A tous les catholiques il appartient dorénavant d'agiter cette question. Il est temps que tous les enfants dévoués de l'Église se réveillent de leur assoupissement et s'unissent contre l'impiété et la franc-maçonnerie qui travaillent à resserrer de plus en plus les chaînes de l'illustre prisonnier.

Suivons de près les événements. Ouvrons l'oreille aux aversissements et aux appels du Saint-Père. Aidons-le, soutenons-le dans la mesure de nos moyens et de nos forces : et soyons prêts pour une nouvelle croisade, si l'occasion devient propice.

Dieu sera avec nous ; et le monde rapprendra—puisqu'il l'a oublié—que la Providence n'a pas cessé d'être un des grands facteurs de l'histoire de l'humanité.

Ayant l'éternité devant lui et ne voulant pas gêner la liberté humaine, Dieu paraît agir à certaines époques comme un souverain constitutionnel. On dirait qu'il règne et ne gouverne pas. Mais quand il en est temps, il sait faire un coup d'État.

Vainement l'homme l'a-t-il enchaîné, garotté, pendant qu'il semblait dormir, avec des lois, des constitutions et des faits accomplis. Tout à coup, il se réveille et il secoue toutes ces entraves comme Gulliver brise les toiles d'araignée des Liliptiens.

A. B. ROUTHIER.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XX

(*Suite*)

“ L’occasion s’en présenta bientôt. Je fis la connaissance d’une jeune Demoiselle aimable et de bonne famille. Je ne vous vanterai pas sa beauté ; je m’y contenterai de vous dire que, belle comme vous êtes, Mademoiselle de Mirecourt, elle l’était davantage. Je la demandai en mariage et fus accepté par elle et par sa famille ; quoique sans fortune, j’avais des influences de famille assez puissantes pour assurer mon avancement dans la carrière que j’avais embrassée. Le jour était fixé, le trousseau de ma fiancée tout prêt. Ayant quelques jours de loisir, je résolus d’aller faire une visite au toit paternel pour faire mes adieux à mon frère. Il me reçut avec assez de bienveillance, mais il me railla parce que je me mariais aussi jeune. Quelque peu froissé par ses sarcasmes, je saisis, dans ma vanité de jeune homme, le portrait de ma fiancée que, comme tous les amoureux, je portais sur moi ; je le présentai triomphalement à mon frère et je lui demandai si cette charmante figure n’était pas une raison suffisante pour me décider à briser avec la vie de garçon ? Il regarda longtemps et avec attention la miniature qu’il me remit enfin, en remarquant brièvement qu’en effet c’était “ une belle personne.”

“ Lorsque, le lendemain matin, prêt à partir, j’allai lui faire mes adieux, il était dans la salle et en habit de voyage, ce qui me surprit beaucoup. Il m’informa nonchalamment qu’il était appelé par des affaires à . . . — mais les noms ne sont pas

nécessaires—dans le même village où demeurait ma bien-aimée. Heureux de cette nouvelle, j'exprimai la satisfaction que j'aurais de lui faire sa connaissance, et de lui prouver en même temps combien la miniature que je lui avais montrée était encore, en beauté, bien loin de la réalité. Rien, dans l'insouciance qu'il manifesta quand je le présentai à ma fiancée, dans les paroles qu'ils échangèrent alors, ne fut de nature à m'avertir du danger qui me menaçait. De temps à autre, mon frère, avec cette nonchalance qui lui était naturelle, se présentait dans son salon ; mais je n'avais aucune raison pour m'en plaindre : au contraire, j'en étais fier.

“ Un soir, il me dit tranquillement qu'il désirait me faire un joli cadeau de frère, que ce présent n'était ni plus ni moins de me donner, à moi et à mes héritiers, et pour toujours, les terres de Welden Holme, une magnifique propriété qui faisait partie des biens de la famille. Ma reconnaissance fut aussi illimitée que ma crédulité. Je retournai au vieux domaine avec les papiers qu'il me donna pour aller voir l'avocat de la famille. Cet homme était lent, minutieux : il me retint plus longtemps que je ne l'avais pensé.

“ Je revins la veille du jour fixé pour mon mariage. Comme de raison, je me rendis directement chez ma fiancée. Grand Dieu ! jugez de mon étonnement, en lisant une mystérieuse consternation sur le visage des domestiques, lorsque je demandai à la voir. Sa mère, une femme respectable et à cheveux gris, vint à moi. Elle me dit de me résigner et de pardonner, que ma fiancée était maintenant la femme de John Evelyn, Lord Winterstown !!

“ J'écoutai tout patiemment, presque stupidement, tant ma douleur et ma surprise étaient grandes. Elle m'informa ensuite qu'ils avaient été mariés trois jours auparavant et étaient en ce moment à faire un long voyage. A cette nouvelle accablante, je saisis le portrait de la jeune fille, ainsi qu'les

papiers qui me rendaient effectivement possesseur des propriétés par lesquels mon frère voulait m'indemniser de l'enlèvement de ma femme, et je les jetai au feu.

—“ Dites-leur, m'écriai-je, dites-leur ce que je viens de faire de leurs dons !

—“ Oh ! ne les maudissez point ! ” interrompit la mère toute pâle et tremblante. “ Ne maudissez point ma fille ! ”

—“ Non ! répliquai-je, mais je les livre tous les deux au châtiment de leurs remords !

“ Le même jour, je changeais de régiment et j'entrais dans un autre qui devait partir pour l'étranger.

“ Depuis lors, j'ai servi dans les Indes, à Malte, à Gibraltar ; j'ai passé cinq ans dans une prison de France, triste école où j'appris à parler votre langue, Mademoiselle de Mirecourt. Mais depuis douze ans je n'ai pas remis les pieds sur le sol de mon pays ! ”

—Et que sont-ils devenus ? demanda Antoinette dont les paupières humides et la respiration précipitée attestaient l'intérêt qu'elle avait porté à ce touchant récit.

—Comment ! ce qu'ils sont devenus ! répéta-t-il avec amertume. Moi-même, dans ma désolante simplicité, je me fis la même question, m'attendant à ce que leur perfidie fût punie comme elle le méritait. Eh ! bien, il n'en a rien été : j'ai appris qu'ils étaient un des couples les plus heureux d'Angleterre, entourés de charmants enfants, elle belle et admirée, lui heureux et dévoué ; tandis que moi, je ne suis qu'un être nomade sur la terre, qu'un misérable solitaire, qu'un sombre misanthrope. Et maintenant, Mademoiselle, vous étonnez-vous encore que j'aie perdu toute confiance dans votre sexe ? que

j'aie évité les femmes avec autant de soin qu'un saint ou un anachorète pourrait le faire ?

Antoinette ne répondit pas, car elle sentait que le tremblement de sa voix trahirait la vive sympathie qu'elle éprouvait pour le Colonel.

Celui-ci interpréta correctement le silence qu'elle observait. Après une pause, il reprit :

—J'ai été singulièrement communicatif avec vous, Mademoiselle de Mirecourt : pouvez-vous me dire quelle secrète influence a ainsi brisé les glaces de ma réserve habituelle ?

Il y avait quelque chose de particulier dans le timbre de sa voix. Antoinette craignit qu'il regrettât la franchise qu'il lui avait montrée.

—Je vous suis très-reconnaissante, dit-elle, de la confiance que vous venez de me témoigner, Colonel Evelyn : votre secret sera religieusement gardé.

—Je le sais ; car croyez-vous que si j'avais supposé un seul instant qu'il pût en être autrement, je vous l'aurais confié ? Dès le premier moment j'ai vu que vous étiez aussi différente de Madame d'Aulnay et des autres femmes de son caractère, que je le suis de ce fat parfumé, de cet égoïste Sternfield.

Antoinette rougit vivement : mais elle changeait si souvent de couleurs, que son compagnon n'y attacha aucune importance.

XXI

. Les touristes arrivèrent à la modeste auberge du village où ils arrêtaient pour prendre quelques rafraîchissements qu'ils avaient apportés : Antoinette, qui avait pris du froid en route, se tenait près du poêle en attendant le retour de Colonel qui était allé lui préparer un verre de vin chaud. Elle fut brus-

quement abordée par le Major Sternfield qui se mit devant elle et lui dit, avec ce regard sévère auquel elle était, hélas ! déjà habituée :

—Malgré le plaisir que tu as eu en profitant du dernier arrangement, je dois insister pour qu'on le change. Pour le retour, tu vas t'en venir avec moi, et avec aucun autre.

Et, sans attendre de réponse, il s'éloigna.

Le Colonel Evelyn, qui revint avec les rafraîchissements qu'il s'était procurés, ne manqua pas de s'étonner de la taciturnité et de la préoccupation qui s'étaient emparés de sa jeune compagne.

Quelques instants après, Madame d'Aulnay vint à eux et leur dit :

—Je viens changer des arrangements qui étaient agréables à chacun, et en proposer d'autres qui, je le crains bien, ne seront pas reçus avec autant de plaisir ; mais enfin, ma chère Antoinette, le Major Sternfield vient de me dire que tu lui avais promis de te promener avec lui, lorsque l'excursion fut organisée. Il est très affecté par ce désappointement, en sorte que tu devrais tâcher de le consoler un peu en retournant à la ville avec lui.

Antoinette ne se rappela pas d'une semblable convention ; mais elle fut heureuse de trouver ce subterfuge pour détourner la colère qu'elle craignait tant.

—Eh ! bien qu'il en soit ainsi, répondit-elle vivement ; je sais que le Colonel Evelyn acceptera cet arrangement aussi volontiers qu'il a accueilli le premier.

—D'ailleurs, fit remarquer celui-ci, je n'ai pas d'autre alter-

native. Mais quelle sera ma compagne pour le retour, ou plutôt, est-il bien nécessaire que j'en aie une ?

—Certainement, dit Madame d'Aulnay. Cette jeune Demoiselle—et elle indiquait d'un signe de tête une des jeunes filles en faveur de laquelle elle avait vainement sollicité Sternfield le matin même—cette jeune Demoiselle a été jetée à la merci de nos amis par Sternfield qui reprend possession de sa voiture, et elle attend l'arrivée de quelque généreux chevalier qui vienne la sauver de l'abandon général.

—Il y a longtemps que je ne suis plus un troubadour, répondit Evelyn froidement ; mais, n'importe, elle sera la bienvenue dans ma voiture.

Cette jeune fille, quoique réellement belle, était la plus affectée et la plus ennuyeuse de la compagnie ; on peut s'imaginer dès lors quels furent les sentiments du Colonel pendant le retour. A toutes ses petites terreurs, à toutes ses exclamations de peur, il répondit par un regard sévère qui fit la jeune fille se demander à elle-même s'il n'était pas un ogre. Comme, à leur arrivée, elle s'efforçait de faire une impression quelconque sur son cœur de marbre en le remerciant avec son plus beau sourire, il ne put s'empêcher de se dire :

—Misère ! qui pourrait penser que cette insignifiante Demoiselle et cette autre charmante jeune fille aux rares qualités appartiennent à la même espèce ?

La promenade de la pauvre Antoinette avec le Major Sternfield fut encore moins agréable que celle du Colonel Evelyn. Audley était dans une de ses humeurs sombres et jalouses ; il accabla sa femme de questions, de reproches et de railleries avec une sévérité aussi injuste que déraisonnable.

Madame d'Aulnay, qui, de son côté, était passablement con-

trariée, n'invita personne à débarquer, et elle entra dans la maison seule avec Antoinette.

—Quelle stupide affaire ! dit-elle en se débarrassant de ses riches fourrures et en se jetant sur un canapé dans sa chambre à coucher. C'est ce maussade Sternfield qui a tout gâté ! Franchement, j'ai cru que si je ne m'étais rendue à ses désirs, en t'empêchant de revenir avec le Colonel Evelyn, il aurait fait une scène terrible devant tout le monde, Tu ne peux concevoir comme il m'a tourmenté et ennuyé ! A propos, qu'est-ce qu'il t'a donc dit en route ? il t'a fait l'amour sans doute ?

—Oh ! cela n'est plus nécessaire maintenant ! répondit Antoinette : ce serait une pure perte de temps.

—Ne parles pas aussi étrangement, chère Antoinette, s'empressa de répondre Madame d'Aulnay. Ce langage m'alarme et me fait de la peine. . . . Mais, tu frissonnes, mon enfant, et tu es très pâle ; j'espère que tu n'as pas pris du froid. Couchetois sur ce sofa, et je vais te faire apporter immédiatement par Jeanne une tasse de café chaud.

Ce n'étaient ni le froid ni aucune indisposition physique qui avaient fait pâlir les joues d'Antoinette, mais bien les douleurs morales qu'elle éprouvait. Cette promenade qu'elle venait de faire avait été pour elle, en allant et revenant, remplie d'événements. Le charme puissant qu'Evelyn avait exercé sur elle en la laissant lire dans son cœur orgueilleux, et contre lequel elle avait lutté avec efforts, lui montrait qu'elle était capable d'un amour encore plus vif, plus profond que celui qu'elle avait accordé à Audley Sternfield. Son mari lui-même dont l'affection patiente et plus d'attentions aurait pu servir de bouclier invulnérable à sa jeunesse inexpérimentée contre les pièges dangereux qui environnaient sa position exceptionnelle, au lieu de la protéger contre la jalousie, l'irritation et les autres mauvais sentiments qui le dominaient pour le moment, favorisait au contraire cette impression, sans plus s'oc-

cuper de la douleur qu'il infligeait à cette nature tendre et sensible pour laquelle le langage du reproche était si nouveau, sans même prendre garde à la rapidité terrible avec laquelle s'affaiblissait son influence morale sur elle.

L'heure douloureuse du réveil au sentiment de la réalité était enfin arrivée pour elle. Après une longue et silencieuse rêverie,—pendant laquelle tous les plus petits événements, tous les moindres épisodes qui avaient marqué ses relations avec Audley depuis leur première rencontre jusqu'à la promenade de ce jour-là se présentèrent à son esprit,—elle joignit tout-à-coup les mains, et, avec une angoisse indicible :

—Hélas ! mon Dieu ! je ne l'aime pas ! murmura-t-elle.

Quel terrible, mais quel inutile aveu dans la bouche d'une nouvelle mariée !

Et cependant, quels abîmes de misère plus profonds l'environnaient encore ! Comme elle aurait dû prier Dieu, le matin et le soir, de l'en préserver ! Ce danger, c'était d'aimer un autre que celui qui était maintenant son mari. Oui, quoique son affection, ou plutôt, sa préférence pour Audley se fût évanouie comme tombe le brouillard au matin d'un beau jour, elle lui devait fidélité, et tous les sentiments de son cœur, de droit lui appartenaient, à lui.

Ah ! une voix intérieure lui avait-elle conseillé d'éviter désormais le Colonel Evelyn comme s'il eût été son plus mortel ennemi ?—lui avait-elle fait voir que cette fière nature qui avait eu sur elle une si étrange influence, était, hélas ! trop dangereusement attrayante ? Il faut le croire, car, se couvrant la figure avec ses mains, et comme honteuse de la faiblesse que ses paroles accusaient, elle s'écria :

—Non, je ne dois plus jamais voir Evelyn !

XXII

Une semaine s'écoula assez tranquillement. Sternfield, qui avait recouvré un peu de sa bonne humeur et qui avait, en outre, reçu de sévères leçons de Madame d'Aulnay, s'était mieux comporté. Le Colonel Evelyn, de son côté, avait envoyé aux Dames quelques volumes très-intéressants, mais il n'était pas venu les voir. Un après-midi, cependant, que, n'attendant aucune visite, elles s'étaient mises à leur ouvrage, Jeanne vint apporter la carte du militaire.

—Qu'est-ce que cela signifie donc ? s'écria Madame d'Aulnay : assurément, il doit être épris de toi, Antoinette. N'est-ce pas malheureux que. . . .

Elle s'arrêta tout-à-coup et se mordit les lèvres, car la rougeur qui s'était soudain élevée sur le visage de sa cousine lui disait que la pensée de regret sur l'union d'Antoinette avec Sternfield qu'elle voulait exprimer, était parfaitement comprise. Hélas ! son propre cœur n'était-il pas, non-seulement en ce moment, mais tous les jours, toutes les heures, agité par les mêmes regrets superflus ?

Le Colonel Evelyn entra : ses manières dégagées étaient bien différentes de sa réserve habituelle. Pendant que Madame d'Aulnay épiait le regard qu'il laissa tomber sur sa cousine et le joyeux sourire avec lequel il accepta les remerciements que lui fit celle-ci pour les livres qu'il avait envoyés, elle se surprit le secret désir de voir l'irrésistible Sternfield,—comme elle s'était plu une fois à le qualifier,—transporté dans la plus lointaine servitude pénale de son souverain. Avec ses principes mobiles, ses idées vagues sur le bien et sur le mal, il ne lui vint pas à l'idée qu'il y avait danger de laisser s'augmenter, par des entrevues, l'admiration que le Colonel éprouvait évidemment pour Antoinette. Au contraire, pour un esprit meublé, comme le sien, de romans, d'histoires imaginaires de

toutes sortes, il y avait quelque chose de particulièrement touchant dans ce commencement d'amour malheureux.

Heureusement, cependant, que les perceptions morales d'Antoinette étaient plus perçantes. A mesure que le Colonel Evelyn devenait plus attentif et paraissait n'adresser la parole qu'à elle seule, l'espèce d'impatience qu'elle laissa voir, les regards suppliants qu'elle dirigea sur sa cousine firent voir clairement à celle-ci qu'elle l'appelait à son secours pour donner à la conversation un caractère plus général. Néanmoins, ne voulant pas couper court à ce charmant petit roman naissant, ainsi qu'elle l'appelait, elle fit ce qu'elle eût désiré qu'il fût fait à son égard si elle se fût trouvée dans la même position, elle feignit d'être très occupée à sa broderie.

Quelques instants après, Jeanne vint lui apporter un message de son mari, et elle se rendit aussitôt dans la Bibliothèque. Elle revint bientôt cependant, et toute habillée pour sortir ; elle informa ses amis étonnés qu'elle allait en ville avec M. d'Aulnay pour affaires, ce qui était bien le cas. Le trouble d'Antoinette, à cette nouvelle, fut intense ; mais le malaise qu'elle laissa voir fut interprété par Evelyn d'une manière très-flatteuse pour lui-même. Involontairement, il approcha sa chaise plus près de la jeune fille, et à mesure qu'il parlait, le timbre de sa voix diminuait insensiblement, l'expression de ses traits devenait plus tendre, ce qui, on le pense bien, était loin de mettre Antoinette à l'aise.

Ils étaient donc assis près l'un de l'autre lorsque, par hasard, levant les yeux, ils aperçurent, sur le seuil de la porte entr'ouverte, le Major Sternfield qui les regardait fixement. Antoinette fit un mouvement de terreur qui n'échappa pas au regard attentif d'Evelyn ; mais, recouvrant presque aussitôt toutes ses facultés, elle se leva, souhaita, en bégayant, la bienvenue au Major, et l'invita à entrer.

—Merci, je craindrais d'être de trop ! répondit-il avec un

accent d'amère ironie. Je ne serais pas pardonnable, si je troublais un aussi charmant tête-à-tête.

Le front du Colonel devint aussi sombre que celui de son subalterne, et il fixa sur ce dernier un regard sévère et interrogateur.

—J'espère, Colonel, que vous ne me mettez pas aux arrêts pour mon interruption bien involontaire ! continua Sternfield sur le même ton de moqueuse raillerie.

Evelyn s'était levé brusquement, mais avant qu'il pût parler, Antoinette avait instamment prié son mari de se taire.

Un orage tumultueux semblait se déchaîner chez ce dernier, mais il luttait évidemment contre lui-même pour le réprimer.

—Antoinette !—dit-il enfin d'une voix que sa colère concentrée avait rendue rauque,—vous me rendrez compte de ceci.

Craignant de ne pouvoir plus se maîtriser, et comme effrayé de ce qu'il venait de dire, il se retira précipitamment, et on entendit aussitôt après le bruit de la porte qu'il retirait violemment sur lui.

Blanche comme la mort et tremblant de tous ses membres, Antoinette se renversa sur sa chaise pendant que le Colonel disait d'un air sévère :

—C'est plutôt lui qui devrait être appelé à rendre compte de cette scène.

—Voilà exactement ce que je craignais ! continua la jeune femme en devenant plus pâle encore si c'est possible. O Colonel Evelyn ! vous allez probablement vous rencontrer dans

une lutte à mort à cause de moi, et l'un de vous deux succombera peut-être.

—Il n'y a rien à craindre sous ce rapport, Mademoiselle de Mirecourt, si je préfère que la chose en reste là. Le major Sternfield ne provoquera pas son officier commandant sans avoir pour cela une raison plus plausible que celle que j'ai pu lui donner.

—Ah ! vous ne pouvez pas me rassurer, car je sais que les hommes de votre profession ont un code cruel d'après lequel les plus légères injures, la plus petite offense doit être lavée dans le sang. O Colonel Evelyn !—et elle plaça sa main tremblante sur le bras du militaire, pendant que ses yeux, suppliant comme la Prière, lui faisaient un appel irrésistible,—promettez-moi que vous ne vous occuperez pas de cette malheureuse affaire, que vous n'exigerez pas du Major Sternfield une apologie qu'il pourrait peut-être vous refuser.

Ce fut pour Evelyn une sensation nouvelle que de se voir imploré aussi vivement par cette aimable et jolie jeune fille, et il se réjouit intérieurement de ce que son cœur n'était pas encore assez insensible pour pouvoir résister entièrement à son influence.

—En faveur de qui me conjurez-vous aussi ardemment, est-ce pour moi ou pour le Major Sternfield ? demanda-t-il en prenant dans sa main puissante et bronzée les petits doigts blancs comme la neige qui tenaient son bras.

—Pour tous les deux ! répondit-elle d'une voix agitée et confuse.

—Ecoutez-moi bien, Mademoiselle de Mirecourt. Je vous donnerai la promesse que vous me demandez, je me lierai, pour ainsi dire, les mains et les pieds, si, en retour, vous voulez

répondre franchement à ma question, et pardonner l'indiscrétion que je commets en vous la faisant ?

—Parlez ! dit-elle à voix basse.

—Dites-moi alors : aimez-vous Audley Sternfield ?

Oh ! que cette question remplit son cœur de peine ! On lui demandait si elle l'aimait, *lui*, son mari, *lui*, son futur compagnon dans les joies et les chagrins de la vie ; et elle ne pouvait pas, quoiqu'elle eût voulu se faire illusion, elle ne pouvait pas répondre affirmativement !

—Hélas ! non, je ne l'aime pas ! répondit-elle d'une voix et d'un air d'angoisses indescriptibles.

—Une autre question, Antoinette !—continua le Colonel sans remarquer, dans la joie que cette dénégation lui avait causée, la singularité de ses manières, et en se penchant vers elle ;—une autre question, s'il vous plaît : pensez-vous que vous puissiez jamais venir à m'aimer ?

Le rouge écarlate qui se répandit, à cette question, sur le joues, sur le cou et jusque sur le front de la jeune fille, ses yeux qu'elle détourna comme pour empêcher Evelyn de lire dans ses profondeurs les secrets sentiments de son cœur, l'empêchèrent de faire une grande attention à cette exclamation qu'elle laissa échapper :

—Colonel Evelyn, ne me faites pas une question aussi extravagante et aussi inutile.

—Antoinette !—dit-il en la pressant sur son cœur ;—Antoinette, vous m'aimez : il est inutile de le nier. Et penser qu'un tel trésor de bonheur est destiné à remplir mon cœur vide depuis si longtemps, à consoler ma vie solitaire et malheureuse !

Ah ! en ce moment elle crut que la mort, si elle était venue, aurait été bien venue, agréable même. Il n'y avait plus moyen pour elle de se tromper plus longtemps. Elle aimait d'un amour de femme, et non par un caprice enfantin, l'homme plein de cœur qui se trouvait près d'elle ; mais elle devait renoncer pour jamais à l'appui des bras qui auraient pu la protéger contre les ennuis et les épreuves de la vie, elle devait rejeter ce dévouement inestimable et suivre sa triste destinée désormais enchaînée à celle de ce dur et égoïste Sternfield. Les regrets qui remplirent son cœur étaient au-dessus de ses forces, et avec un air qui trahissait les atroces douleurs de son esprit, elle se retira de l'étreinte où la tenait Evelyn.

—Les paroles me manquent pour vous remercier, dit-elle, de la préférence qu'un homme comme vous accorde sur toutes les autres, à une personne aussi indigne que moi. . . .

—Ce ne sont pas des remerciements que je demande, chère Antoinette ! dit-il en l'interrompant et surpris de son étrange réponse. Un mot affectueux de votre part serait bien mieux reçu.

—Et ce mot ne peut pas être prononcé ! l'amour que vous daignez me demander, je ne pourrai jamais vous l'accorder !

—C'est un caprice de jeune fille, répondit-il vivement quoique avec douceur. Je sais que vous m'aimez, Antoinette : je l'ai lu infailliblement dans votre regard, dans vos manières, dans votre voix.

—Et ce serait bien malheureux pour nous deux ! dit-elle. Je vous répète, Colonel Evelyn, que je ne puis être à vous, que je ne puis pas même vous permettre d'employer avec moi des propos d'amour.

Triste et perplexe, il ne parlait pas, il la regardait. Tout-à-coup il lui vint à la pensée que peut-être elle avait fait à la

légère, avec le Major Sternfield, un engagement inconsideré comme les jeunes filles en font aussi facilement qu'elles les brisent, et que cet engagement, elle le regardait comme un obstacle insurmontable à toute autre union, quoique l'inclination qui l'avait amené eut entièrement disparue.

—Prenez ce siège, Antoinette ; nous allons causer tranquillement sur ce sujet.

Et, la faisant asseoir, il prit une de ces mains dans la sienne. Elle la retira aussitôt, mais resta où il l'avait fait asseoir.

—Vous devez m'écouter avec patience, continua-t-il ; aussi bien, il vaut mieux pour nous deux que nous sachions dès maintenant à quoi nous en tenir. Moi qui, depuis la cruelle épreuve dont je vous ai parlé, ai si soigneusement évité les femmes, fuyant également leur amour et leurs sympathies, j'ai involontairement laissé pénétrer votre image dans mon cœur et me devenir bien chère. Si la douce franchise de votre caractère ne m'eût pas donné à supposer que mon affection était un peu partagée malgré la différence de nos âges, malgré ma nature si peu attrayante et si taciturne, j'aurais enseveli mon amour dans le plus profond de mon cœur, et jamais on aurait pu soupçonner son existence. La destinée en a disposé autrement. A vous maintenant de décider si cet amour nouveau doit être pour moi un bienfait ou une malédiction ; à vous de décider si le reste de ma vie doit être aussi misérable que l'a été ma jeunesse.

Pendant qu'il parlait ainsi, Antoinette s'était caché le visage avec ses mains et sanglotait. Mais il continua :

—Antoinette, vous êtes à l'aurore de la vie, moi qui suis à son méridien. Oh ! vous savez comme mon cœur a été rudement éprouvé déjà : épargnez-le maintenant. N'en faites pas un jouet de jeune fille que vous mettez de côté, pour quelque

raison frivole, après l'avoir gagné. Répondez-moi, dites-moi que votre amour va faire le bonheur de mon avenir.

—Plût à Dieu que nous ne nous soyions jamais connus ! s'écria-t-elle en joignant les mains. N'est-ce donc pas assez de souffrir seul ! fallait-il que je fisse souffrir un autre ! O Colonel Evelyn, je pourrais demander à genoux votre pardon pour la peine que je vous inflige, pour le mal que je puis vous avoir fait ; mais, hélas ! je dois vous le dire encore une fois, je ne puis pas être votre femme !

Violentes et terribles furent les douleurs que ces paroles produisirent sur le noble colonel qui se leva tout-à-coup pour cacher l'émotion que sa contenance trahissait.

Cependant il revint encore une fois près d'elle pour tenter un dernier effort, un effort désespéré.

—Antoinette, s'écria-t-il avec chaleur, vous nous sacrifiez tous les deux à un faux principe ; vous foulez aux pieds mon cœur et le vôtre pour une cause qui n'en est pas une... Mais quoi ! vous baissez la tête en signe de dissentiment. Dites-moi donc alors quel est l'obstacle qui nous sépare comme un fleuve ? Laissez-moi au moins la triste satisfaction, la pauvre consolation accordée au plus grand criminel, celle de savoir pourquoi je suis condamné.

—Hélas ! mes lèvres sont scellées par une promesse solennelle, par un serment !

—Pauvre enfant ! Quelqu'un aura abusé de votre jeunesse, et de votre ignorance de la vie pour vous environner de pièges qui font votre malheur. Brisez avec lui, Antoinette ; éloignez-vous des faux amis qui vous auront ainsi trompée, et mes bras vous sont ouverts comme un refuge.

—Colonel Evelyn, vous allez me rendre folle ! s'écria-t-elle

d'une voix brisée par la douleur et par l'émotion. Ne dépendez pas votre amour et vos regrets pour une jeune fille coupable et misérable comme moi.

—Coupable et misérable ! répéta-t-il en faisant un mouvement violent : voilà, Antoinette, des mots terribles !

—Oui, mais ils sont vrais. Infidèle aux principes sacrés de mon enfance, infidèle aux liens que les plus endurcis respectent encore, quelles autres épithètes ne puissé-je mériter ?

Evelyn la regarda fixément, comme pour lire ce qui se passait dans son cœur ; puis, avec un accent de tendresse indescriptible :

—Pauvre enfant ! lui dit-il, vos yeux démentent vos paroles. . . . Mais il est temps de mettre fin à cette entrevue douloureuse. Vous ne pouvez donc pas me donner même une lueur d'espérance ?

—Aucune. Je puis seulement vous dire que mon avenir sera bien plus misérable, bien plus à plaindre que le vôtre.

Il la regarda encore une fois en silence : que de signification, que d'émotion dans ce regard ! l'orgueil ni la colère d'un amoureux désappointé n'y brillaient ; on y lisait plutôt l'amour malheureux, l'immense compassion qu'il éprouvait pour cette faible créature qui avait su s'attirer une si vive affection.

—Adieu, Antoinette ! dit-il enfin,—et sa voix tremblait malgré les efforts qu'il faisait pour en dominer l'émotion,—adieu ! Rappelez-vous que dans vos chagrins et dans vos épreuves, vous avez un ami que rien ne peut vous aliéner.

Les chagrins et les épreuves ! ah ! oui, ils étaient venus, et il y avait pris, lui, une grande part : il avait versé dans le

calice de sa misère une amertume que ses forces chancelantes pouvaient à peine supporter et qui laissait sur son front des traces si évidentes, que la tendre compassion qu'il se sentait pour elle dominait le profond désappointement qu'il venait d'éprouver.

Il se retira silencieusement, et elle, abasourdie, presque égarée elle laissa glisser sa tête sur le bras du canapé, et se mit à souhaiter d'être aussi facilement débarrassée du fardeau de la vie.

XXIII

Dans cette situation elle ne prit pas garde que le temps passait rapidement, et quand la voix bien connue de Sternfield prononça tout-à-coup son nom, elle leva lentement la tête et le regarda en silence.

Audley approcha une chaise, s'y assit, et d'une voix sombre et lente :

—Je viens, dit-il, savoir pourquoi j'ai trouvé, il y a une heure, ma femme enfermée avec le colonel Evelyn ?

L'expression de douce et triste langueur qui couvrait le visage de la jeune fille ne changea pas, et, d'un accent qui contrastait singulièrement avec sa voix ordinairement claire et douce, elle répondit :

—Je n'étais pas enfermée avec le Colonel Evelyn. Je l'ai reçu, comme j'aurais reçu tout autre gentilhomme, dans le salon, et les portes ouvertes.

—Où était, pendant ce temps-là, ton chaperon-modèle, la sage et prudente Madame d'Aulnay ?

—Sortie avec son mari. Assurément, je ne dois pas être tenue responsable de cela.

—Non. Je demanderai seulement quel était le sujet de la longue conversation que tu as eue avec ce monsieur.

—Je ne puis vous le dire, Audley : le secret des autres ne m'appartient pas.

—Est-ce là ton idée sur l'obéissance des épouses ?

Pas de réponse.

—Parles, continua-t-il après un moment de silence et d'un ton irrité. Est-ce que ce jonc—et il saisit la main où brillait l'anneau nuptial—est-ce que ce jonc et l'union dont il est le symbole sacré sont une pure moquerie ?

Et dans sa fureur, il pressa vivement, peut-être sans le savoir, la main qu'il tenait dans la sienne, de telle sorte, qu'un cercle, moitié livide, moitié rougeâtre, se forma autour du jonc.

—Continuez ! dit-elle sans trahir autrement que par un amer sourire la douleur physique que ce serrement lui avait causé. Pourquoi ce symbole extérieur de notre union malheureuse ne torturerait-il pas mon corps comme la réalité torture mon âme ?

—Tu es très-flatteuse ! reprit-il en laissant tomber et en repoussant la main qu'il avait si fortement pressée, non pas dans une effusion d'amour, mais dans un mouvement de colère. Il me semble que l'union dont tu déplores les chagrins en termes si éloquents, ne te cause pas une très-forte impression : elle ne t'a pas appris les devoirs et l'affection que tu dois à celui que tu appelles ton mari, et elle ne t'a pas empêché de recevoir les aveux d'autres amoureux.

—Mais à qui en est la faute, Audley ? répondit-elle tout-à-coup avec une vivacité pleine de passion. Pourquoi m'avez-

vous placée, pourquoi me tenez-vous dans une position aussi cruelle, aussi exceptionnelle ? Je vous déclare encore une fois que je ne puis supporter cela davantage : je vais tout dire à mon père....

—Et briser ta promesse solennelle, manquer au serment que tu as fait, interrompit-il. Non, Antoinette : tu ne feras pas, tu n'oseras pas faire cela. Cette promesse jurée sur la croix que tu as reçue de ta mère mourante te lie autant que notre mariage lui-même.

—Mais pourquoi ce secret, pourquoi ce mystère continuel ? Oh ! Audley, c'est mal pour tous les deux : faites-les cesser. Devant Dieu et devant les hommes reconnaissez-moi pour votre femme, tandis qu'il nous reste une chance de bonheur, pendant que nos cœurs ne sont pas encore entièrement aliénés l'un de l'autre.

—Impossible, enfant, tout-à-fait impossible.

—Et pourquoi ?

—Parce que—et ses lèvres indiquaient à la fois le sarcasme et l'irritation—parce que je ne suis pas assez riche pour me passer le luxe d'une femme qui n'a point de dot.

—Une femme qui n'a point de dot ! répéta-elle étonnée.

—Oui. Ne sais-tu donc pas que si nous étions assez aveugles pour révéler notre acte téméraire à ton père, cette confession aurait pour résultat de te faire déshériter immédiatement, et que nous n'aurions pour vivre rien autre chose que l'amour, ce qui est une nourriture fort peu substantielle. Tu me diras peut-être que dans trois mois, dans six mois, le ressentiment de ton père sera aussi fort, aussi violent que maintenant. Peut-être que non. Le temps, dans sa course rapide, opère beaucoup de changements, et avant cette période, il peut

survenir des influences assez fortes pour adoucir et calmer, sinon prévenir entièrement, la colère de M. de Mirecourt. Enfin, Antoinette, tu sais qu'à l'âge de dix-huit ans, rien ne peut te priver de la jouissance de la petite fortune que t'a laissée ta mère, dont les désirs sur ce point ont été, heureusement pour nous, enregistrés légalement. Jusque-là,—c'est, comparativement, bien peu de temps à attendre,—nous serons probablement obligés de garder notre secret.

Il y eut un long silence. De nouvelles pensées et de nouvelles craintes se précipitèrent dans l'esprit d'Antoinette, et pour la première fois se présenta à elle l'idée affreuse et pleine d'humiliation que Sternfield l'avait mariée, non par un romantique sentiment d'attachement, mais par un froid calcul, pour des motifs d'intérêt !

Cependant, toujours avec le même calme merveilleux, elle demanda :

—Lorsque vous m'avez mariée, Audley, connaissiez-vous, comme à présent, ma position ?

—Sans doute, naïve enfant. Crois-tu donc qu'avec un revenu qui suffit à peine pour me tenir à la hauteur de mon rang—mes gants seuls coûtent un dollar par jour—(le Major Sternfield ne mentionnait pas ses folles dépenses au jeu)—je me serais aventuré dans le mariage sans m'assurer auparavant que ma femme possédait des charmes pécuniaires, en outre de ceux qu'elle a déjà.

—Merci, je vous suis très reconnaissante de cette candeur. Maintenant je ne dois plus regretter avec autant d'amertume ni expier par des remords si violents, mon amour qui décline, mon indifférence à votre égard qui augmente tous les jours.

—Que ton amour pour moi augmente ou diminue, cela

m'importe fort peu, Antoinette, car tu ne pourras jamais oublier que tu es ma femme.

—Il n'y a pas de danger que le forçat oublie la chaîne qu'il est obligé de porter, dit-elle amèrement.

—C'est une chaîne que tu as acceptée de ta pleine liberté... Mais trêve de sentiment. Avant de terminer cette entrevue qui, je le crains bien, a été déjà trop prolongée pour notre repos mutuel, je n'ai qu'à ajouter qu'il y a des choses que je supporterai et d'autres que ne souffrirai point. Ton indifférence, je la supporterai avec philosophie ; mais prends bien garde d'exciter ma jalousie en t'amusant avec d'autres. Adieu ! . . Comment, tu ne me permettras pas de t'embrasser ? Bien, qu'il en soit ainsi : ton humeur sera peut-être meilleure à notre prochaine rencontre.

Jeanne, qui se trouvait par hasard dans le corridor et qui reconduisit le Major à la porte, ne remarqua rien de particulier sur ses traits souriants ; mais elle fut bien étonnée quand, allant remettre à Antoinette un message de Madame d'Aulnay qui venait d'arriver, elle aperçut l'extrême pâleur de la jeune fille.

—Dites à Madame d'Aulnay, Jeanne, que je suis trop malade pour descendre ce soir.

—Pauvre Mademoiselle Antoinette ! dit l'excellente femme d'un air inquiet, vous paraissez être très malade. Je vais vous apporter de suite une tasse de thé, et tantôt une tisane chaude qui vous fera dormir profondément durant toute la nuit.

—Je crains bien que votre tisane ne puisse faire cela, Jeanne.

—En vérité, Mademoiselle, vous faites erreur ; cette tisane est un remède merveilleux, surtout pendant la jeunesse, car

Dieu merci ! à votre âge, vous ne pouvez avoir des pensées capables de chasser le sommeil de votre chevet.

Antoinette frissonna comme si un vent froid était venu la saisir, mais elle s'efforça de sourire avec bonté en congédiant la femme de chambre.

— Mon âge ! répéta-t-elle : oui, je suis jeune en années, mais vieille en chagrins.

Et elle pressa ses mains sur son front brûlant.

Quelques instants après, Jeanne vint lui apporter une légère collation, avec un billet de Madame d'Aulnay qui priaït sa cousine de l'excuser pour une couple d'heures, attendu qu'elle tenait compagnie à un ami de M. d'Aulnay qui venait d'arriver de la campagne.

Le temps passait lentement, et Antoinette était toujours immobile, en proie aux émotions et aux chagrins qui l'assiégeaient.

Qui pourrait décrire ou rendre compte de sa profonde douleur ? L'entière connaissance qu'elle avait de l'indignité de Sternfield ; la certitude, qui avait donné un coup si violent à ses sentiments de femme, que son mari l'avait recherchée et gagnée—et son visage devenait brûlant lorsqu'elle se rappelait avec quelle facilité il en était venu à bout—pour des motifs d'intérêt sordide ; la pensée qu'elle avait trompé un père aussi bon, aussi indulgent que le sien ; celle de sa propre faiblesse : tout cela la faisait souffrir horriblement. Mais ce qui lui communiquait une douleur plus forte peut-être que toutes les autres, c'était le souvenir du précieux trésor qu'elle avait perdu dans l'amour du Colonel Evelyn : ce cœur brave et sincère avec ses affections nobles et généreuses, cette puissante intelligence, cette nature d'élite en un mot qui aurait pu être à elle, à elle seule, et que maintenant elle ne pouvait plus

posséder ! Combien lui paraissait dès lors méprisable le naïf sentiment d'admiration qu'elle avait éprouvé pour la belle figure et les manières agréables du Major Sternfield, et que, dans sa vanité, elle avait qualifié du nom d'amour !

C'étaient de bien tristes pensées pour une femme qui, comme elle, faible et environnée de tentations, n'avait pour la garantir contre le mal qu'une petite étincelle de foi religieuse qui ne brûlait plus que faiblement dans son cœur. Elle se mit ensuite à songer à Madame d'Aulnay, à cette amie frivole et volage dont les conseils ne lui avaient jamais fait que du tort ; à Sternfield dont la conduite semblait tendre à produire le malheur de sa femme, et enfin à sa propre faiblesse, à son propre cœur devenu tiède. Alors, du fond de son âme s'échappa ce cri qui vint frapper la solitude de sa chambre et qu'elle adressait à Celui dont l'oreille est toujours ouverte à la voix du repentir. " O mon Dieu ! vous seul pouvez me sauver."

Elle tomba à genoux, et avec un accent brisé par les sanglots, elle demanda à Dieu,—non pas superficiellement comme elle avait depuis quelque temps pris la triste habitude de prier, mais avec l'ardeur d'un appel passionné,—la faveur de ne plus se rencontrer avec Cecil Evelyn, de faire disparaître l'amour qu'il avait pour elle ; elle implora la grâce d'avoir assez de force pour garder jusqu'à la mort, même contre la moindre pensée rebelle, la fidélité qu'elle avait jurée à Audley Sternfield. Dans la douceur de cette prière fervente, elle trouva assez de force pour demander l'esprit de soumission qu'une femme doit à son mari et qui lui ferait supporter patiemment toutes les épreuves que la dureté de Sternfield pourrait lui faire subir.

Elle était toute entière à cette prière quant la porte s'ouvrit doucement. Madame d'Aulnay entra.

—Comment es-tu, ma chère ? dit-elle avec bonté pendant

que la jeune fille se relevait. J'avais espéré que tu dormais : pourquoi n'es-tu pas encore couchée ?

—Il faut que je prenne auparavant la panacée de Jeanne, répondit-elle avec un sourire plein de tristesse.

Madame d'Aulnay, qui aimait beaucoup sa jeune cousine, examina bien sa contenance pendant un moment ; puis, passant ses bras autour de son cou, et l'attirant à elle :

—Hélas ! dit-elle, cette tisane ne guérit pas les maux de l'âme. C'est ce Sternfield qui te rend aussi malheureuse : décidément je commence réellement à le détester. La pensée que tu es unie à lui pour la vie m'afflige énormément, maintenant surtout que j'ai la secrète conviction que ce charmant misanthrope d'Evelyn t'aime.

—Prête-moi un instant d'attention, s'écria tout-à-coup la jeune fille en prenant une dignité qui confondit pour un moment sa frivole cousine. Par tes conseils et tes sollicitations tu m'as fait faire une action terrible, une action qui sera le malheur de toute ma vie. Je ne dis pas cela pour te faire des reproches, car, hélas ! je suis encore plus coupable que toi ; mais pour te rappeler que tu as contribué à amener l'état misérable où je suis. C'est te dire de t'arrêter, et de ne pas me faire descendre plus avant dans le mal et dans les chagrins. Ne prononce plus le nom du Colonel Evelyn en ma présence, et, par-dessus tout, ne me dis plus, à moi mariée, que je suis aimée par lui ou par un autre, quel qu'il soit. De plus, quand tu parleras de Sternfield, si tu ne peux pas le faire en termes d'amitié, emploies au moins ceux de la courtoisie, car il est mon mari. Oh ! Lucille, si tu n'es pas capable d'alléger un peu le fardeau de ma croix, ne cherches pas au moins à le rendre plus pesant qu'il est.

—Tu es un ange, Antoinette ! s'écria avec enthousiasme

Madame d'Aulnay, touchée par ce qu'elle appelait le sublime héroïsme de sa cousine.

Pour les vertus ordinaires d'une bonne femme de ménage, elle n'avait que très-peu de respect, elle ne les souffrait même que difficilement ; mais pour tout ce qui touchait au merveilleux, elle avait une grande admiration.

—Oui, mon enfant, continua-t-elle, tous tes nobles désirs, héroïques dans leur sublime abnégation, seront une loi pour moi. Et après tout, ajouta-t-elle pensivement, il vaut peut-être mieux que Sternfield t'éprouve aussi impitoyablement qu'il le fait. Tu sais qu'un écrivain Français moderne a dit que dans le mariage, après l'amour la haine ; que toutes les situations valent mieux que cette indifférence terriblement monotone dans laquelle vivent certains époux l'un vis-à-vis de l'autre, et sous l'influence de laquelle la vie devient une rivière couverte d'une glace épaisse sans une vague ou une brise légère qui vienne en briser la surface. Mieux vaut l'éclat de la tempête, les ravages de l'ouragan. . . .

—Même s'il répand autour de lui la désolation et la ruine ? interrompit la pauvre jeune fille qui, malgré l'état où elle se trouvait, ne put réprimer un léger sourire en entendant cette nouvelle et extraordinaire théorie de la vie conjugale. Non, non, ajouta-t-elle vivement, si je ne puis jouir de l'éclat du soleil, laisse-moi au moins chercher la paix. Je n'ai pas assez de courage pour lutter contre l'orage ou la tempête.

—Dans ce cas, ma chère Antoinette, laisse-moi te dire que tu n'as pas les qualifications nécessaires pour faire une véritable héroïne. . . . Mais, voici Jeanne avec cette tisane qui a provoqué notre singulière conversation.

XXIV

Antoinette trouva les deux jours suivants singulièrement tranquilles, après la terrible agitation par laquelle elle avait passé. M. Cazeau, l'ami de M. d'Aulnay dont nous avons déjà parlé, était un homme aimable et possédait cette suavité de manières et cette franche gaieté qui caractérisaient si bien nos pères. Patriote sincère, il déplorait les malheurs de son pays, et Antoinette éprouvait, en l'écoutant, une salutaire distraction à ses tristes pensées, car l'expression de ses regrets n'était pas accompagnée de ces violentes dénonciations que son père faisait ordinairement de leurs conquérants.

—Eh ! bien, Mademoiselle Antoinette,—dit M. Cazeau, le troisième soir de son séjour chez M. d'Aulnay, au moment où, après une charmante conversation, chacun se préparait à se retirer dans sa chambre,—lorsque je verrai M. de Mirecourt, ce qui sera bientôt, je ne manquerai pas de lui dire combien les rapports qu'on lui a faits vous ont mal représentée ainsi que Madame d'Aulnay ; on m'avait dit que vous étiez environnées d'un cercle d'habits rouges, plongées dans la vie fashionable la plus gaie, et tout-à-fait inaccessibles au commun des mortels comme nous. Or, voilà trois grands jours que je passe ici, et je vous ai vues constamment occupées à vos ouvrages d'aiguille ou par vos livres, et ne recherchant d'autres amusements que la conversation d'un vieux ennuyeux comme moi.

—Vous oubliez, interrompit M. d'Aulnay en faisant de la tête un mouvement très significatif,—que nous sommes dans la Semaine-Sainte, et que ces jolies Dames, quoique aimant passablement ce monde-ci, n'ont pas encore tout à fait perdu l'espérance de parvenir à un meilleur. Venez nous voir quand le Carême sera passé, et alors vous me direz ce que vous en pensez. Quant à moi, je pourrais souhaiter en mon cœur que toute l'année fût le Carême ; volontiers j'en ferais le jeûne et la pénitence pour avoir la paix et le calme.

—Ah ! ma foi, Madame d'Aulnay, je ne crois pas mon ami, dit en riant M. Cazeau en réponse à une protestation badine quoiqu'un peu énergique de Lucille contre ce que venait de dire son mari. Je ne puis parler que de ce que j'ai vu, et je puis dire franchement à M. de Mirecourt que j'ai été charmé de la vie tranquille qu'on mène ici, que Mademoiselle Antoinette est tout ce qu'il peut désirer de mieux quoiqu'elle soit encore un peu trop pâle.

—Ne dites rien de cela, s'il vous plaît ? demanda Madame d'Aulnay ; car mon oncle, par crainte pour la santé de sa fille, la rappellerait chez lui, ce qui n'atteindrait nullement son but.

La visite de M. Cazeau produisit un si heureux résultat, que, quelques jours après, Antoinette recevait une lettre très-bienveillante de son père qui lui disait que puisqu'elle menait à la ville une vie si paisible, elle pouvait, si elle le désirait, y prolonger son séjour de deux ou trois autres semaines. Il ajoutait qu'il était sur le point de partir pour Québec où l'appelaient ses affaires, et qu'à son retour il arrêterait la prendre à Montréal pour la ramener.

—Ne trouves-tu pas singulier que Sternfield soit si longtemps sans venir ? demanda un jour Madame d'Aulnay à sa cousine. Plus d'une semaine s'est écoulée depuis sa dernière visite ; il n'a pas même fait d'apparition depuis que ce héros de roman, le Colonel Evelyn, est venu.

Antoinette se contenta de soupirer, pendant que Madame d'Aulnay reprit, avec un bâillement qui défigura sa belle petite bouche :

—Il viendra certainement aujourd'hui : je l'espère, du moins, car je suis d'une humeur massacrate, et je voudrais le voir, ne serait-ce que pour me quereller avec lui. Bah ! je suis fatiguée de cet ouvrage stupide.

Et, jetant sa broderie de côté, elle s'approcha de la fenêtre. Les remarques qu'elle se mit à faire sur le compte de ceux qui passaient n'étaient rien moins que flatteuses. Tout à coup elle s'écria brusquement :

—Aussi vrai que je suis vivante, voici Sternfield qui se promène avec la jolie Eloïse Aubertin avec laquelle il s'est si désespérément amusé à ma dernière soirée. N'est-ce pas infâme ?

La seule réponse d'Antoinette fut un long soupir.

—Comment peux-tu souffrir cela ? continua sa cousine avec indignation. Une semaine sans venir te voir, et passer sous nos fenêtres avec une jeune et jolie fille ! Si tu ne le punis pas, tu es entièrement dépourvue de caractère.

—Qu'ai-je à faire ? demanda Antoinette d'un air abattu.

—Ce que tu as à faire ? Pourquoi ne pas user de représailles ? Sors demain et promène-toi avec un aimable monsieur : cela ramènera ce mari réfractaire au sentiment de ses devoirs.

—Jamais, Lucille, jamais ! j'ai assez longtemps erré. Avec le secours du Ciel, je n'irai pas plus loin.

—Alors, la prochaine fois qu'il viendra te voir, fonce sur lui avec colère ; dis-lui qu'il est un tyran, un misérable sans cœur.

—Ce moyen provoquera difficilement son repentir, répondit-elle tristement.

—Eh ! bien, alors, si tu ne lui fais pas sentir sa faute n'importe comment, je te dis franchement que tu n'as ni orgueil ni dignité.

—Lucille ! il ne me reste plus à faire usage que de patience et de douceur.

—Antoinette de Mirecourt ! s'écria Madame d'Aulnay soudainement, tu n'aimes pas cet homme. Si tu l'aimais, sa conduite ferait bouillonner d'indignation ton sang dans tes veines.

Antoinette ne répondit pas à cette sortie. Madame d'Aulnay continua rapidement :

—Juste Ciel ! cet état de choses est terrible, exceptionnel ! Est-ce que tu appelles cela un mariage ?

—C'est un mariage que tu as fait toi-même, répondit amèrement la pauvre jeune mariée.

—Oui, j'en conviens, répondit Madame d'Aulnay un peu déconcertée par cette réponse foudroyante. Mais, aussi, qui aurait pu s'imaginer que les choses prendraient cette tournure ? qui aurait pu prévoir que ce beau et chevaleresque Audley deviendrait un pareil misérable ?

—Je t'ai déjà dit, Lucille, que je ne veux pas qu'on lui applique de semblables épithètes.

—C'est absurde !—et Madame d'Aulnay releva la tête avec indignation.—Je lui donnerai les épithètes qu'il mérite, au moins une fois, si tu m'obliges de me taire. Lui, mari ! en vérité, c'est une singulière illustration de ce mot. Je te ais, ma pauvre petite cousine, que je vois clairement que tu ne l'aimes pas ; et je ne pense pas qu'il t'aime non plus, ou bien il agit comme s'il ne t'aimait pas, ce qui revient au même. Il ne te reste plus d'autre alternative que le divorce.

—Le divorce ! répéta Antoinette ; depuis quand l'Eglise accorde-t-elle le divorce ? Le plus qu'elle ait fait, c'est d'avoir, dans des cas d'urgente nécessité, permis aux époux de se sépa-

rer ; mais quand bien même ils demeureraient aux deux extrémités de la terre, ils seraient toujours mari et femme. Ah ! la chaîne que je me suis, en insensée, forgée à moi-même, quelle que lourde qu'elle soit, je dois la porter jusqu'au bout.

—Mais ta position, pauvre enfant, est un cas extraordinaire. Nous pouvons en appeler au Pape, par l'entremise de notre Evêque.

—A quoi cela servirait-il, puisqu'il n'en a pas le pouvoir ? Qui suis-je pour prétendre à une impossibilité ? Quelle faible excuse est-ce pour moi, que cette ridicule passion, qui m'a fait enfreindre les règles sacrées de la délicatesse et les saints préceptes du devoir filial, ait cessé aussi promptement qu'elle s'était formée ? Non, il n'est que juste que j'expie ma folie.

—Mais si Sternfield, de son côté, fatigué de ce mariage, demandait votre divorce, l'obtenait et se mariait à une autre — chose qui arrive assez souvent et qui est permise dans sa communion — que ferais-tu ?

—Mes chaînes seraient aussi fortement rivées que jamais, et devant Dieu je serais encore sa femme ; non seulement je ne pourrais pas contracter un autre mariage, mais je serais obligée de lui être fidèle en pensées et en actions, tout comme s'il était pour moi le plus tendre des époux.

—Bon Dieu ! c'est terrible ! s'écria Lucille en frissonnant. Es-tu certaine de ne pas te tromper, Antoinette ?

—Hélas ! j'ai trop bien étudié la question pour pouvoir faire erreur.

—Mais votre mariage a été célébré secrètement — n'ayant que moi pour témoin ; les bans n'ont pas été publiés, et tu es mineure.

—Hélas ! encore une fois, tout cela ne le rend que plus criminel, mais il ne me lie pas moins.

—O Antoinette ! combien peu j'ai prévu le triste dénouement de ce roman qui avait commencé sous d'aussi brillants auspices. Cependant, tu as raison en prenant la décision que tu as adoptée, quelle que difficulté qu'elle puisse provoquer entre toi et Audley. Une de Mirecourt ne doit pas être l'esclave d'un mari qui a peur ou qui a honte de la reconnaître publiquement.

XXV

—Il y a en haut une personne que Mademoiselle sera, j'en suis certaine, bien heureuse de voir ! s'empressa de dire Jeanne, un jour que Madame d'Aulnay et Antoinette arrivaient d'une promenade. M. de Mirecourt vient d'arriver à l'instant.

—Et maintenant, Antoinette—dit Madame d'Aulnay à sa cousine qui se dépêchait de monter l'escalier—tu dois tâcher d'obtenir la permission de prolonger ta promenade ici. Si tu retournes à Valmont avec ton père, Sternfield va nous donner une inquiétude mortelle, et finira par faire un esclandre dans ton paisible village.

M. de Mirecourt qui était d'une humeur charmante, reçut sa fille très-affectueusement, et débouta la question de son apparence délicate par la remarque moitié sèche et moitié riante, qu'elle devait être heureuse d'avoir un mari tout choisi dans la personne de Louis Beauchesne, sans quoi, sa beauté qui commençait à s'étioler rendrait plus difficile la tâche de lui en trouver un.

M. d'Aulnay s'empressa de changer la tournure de la conversation, car il savait que ce sujet était très-désagréable à Antoinette.

—Mais dis donc, de Mirecourt, quel air a maintenant Québec ? hasarda-t-il.

—Quel air a Québec ? répéta M. de Mirecourt dont l'expression devint grave à cette question. Elle a l'air que doit avoir une ville qui a été deux fois assiégée et bombardée : tout n'y est que cendres et ruines. Ses environs où trois sanglantes batailles ont été livrées, le district entier lui-même qui a été habité pendant deux années par les belligérants, tout porte les traces lugubres des combats et de la chute de notre pays.

—Y as-tu vu quelques-uns de nos anciens amis ?

—Non, ils ont tous quitté la ville après la capitulation de Montréal, et ils tâchent maintenant, comme beaucoup d'autres, d'occuper leur temps et de ré-édifier leurs fortunes renversées, en se dévouant eux-mêmes à leurs fermes et à leurs terres. Il s'écoulera du temps avant que Québec puisse, comme un Phénix, renaître de ses cendres.

—As-tu rencontré, en descendant, quelques-unes de tes connaissances ?

—Aucune : je n'avais qu'un seul compagnon de voyage, un Anglais, comme j'en ai jugé de suite d'après son accent, quoi qu'il ait parlé au cocher en excellent français.

—Et de quoi avez-vous parlé ensemble ? demanda tout-à-coup Madame d'Aulnay dont la curiosité venait d'être éveillée.

—La conversation aurait été très-courte, du moins en tant que j'y étais concernée,—car vous savez, ma belle Dame, que je n'ai aucun goût pour ces sortes de relations avec nos nouveaux maîtres,—n'eût été une circonstance accidentelle, ou, plutôt, pour être juste, un acte de courtoisie de sa part. Quelques instants après notre départ s'éleva une violente tempête de neige, accompagnée d'un vent perçant qui, malgré mon capot de peau d'ours et mes crémonnes de laine, ouvrage

d'Antoinette, me saisit de part en part. Mes dents qui claquaient violemment trahirent mon malaise à mon compagnon qui, instantanément, et avec une bienveillance pour laquelle je lui fus d'autant plus reconnaissant que j'avais préalablement repoussé une de ses tentatives pour entrer en conversation, prit le grand manteau qui recouvrait ses genoux—il en avait un autre sur lui—et insista pour que je m'en servis. Après cela la conversation s'établit, et je ne tardai pas à découvrir dans mon compagnon, non-seulement une haute intelligence, mais encore un homme juste et libéral, entièrement exempt de ces préjugés qui sont la règle de conduite d'un si grand nombre de sa race. Nous discutâmes sur la situation actuelle du pays avec une franchise certainement indiscreète de ma part ; mais quoique je perdis plusieurs fois patience, il conserva toujours sa modération, en maintenant son opinion, quand je différais d'avec lui, avec une courtoisie qui lui fait le plus grand honneur. Sur plusieurs points nous nous sommes accordés, et j'ai pu voir facilement qu'il avait, comme moi, une grande horreur de tout ce qui ressemble à de l'oppression. J'en ai eu une preuve indéniable une fois que nous avions relâché à une auberge pour changer de chevaux et prendre quelque chose. Le nommé Thibault qui tenait autrefois cette auberge s'est embarqué pour la France l'année dernière, avec d'autres beaucoup plus illustres que lui, et il a pour successeur un individu du nom de Barnwell, un des nouveaux débarqués qui sont venus dominer sur nous et sur nos fortunes détruites. Pendant que nous reprenions nos places après avoir mangé une bouchée, notre attention fut attirée par la voix de notre hôte élevée au diapason de la colère. Nous regardâmes derrière nous et nous l'aperçûmes, arrêtant par la bride de son cheval un pauvre habitant que la nécessité avait forcé d'arrêter à son établissement hospitalier. Le malheureux Jean-Baptiste protestait énergiquement en français qu'il avait payé deux fois la valeur de ce qu'il avait reçu, pendant que son adversaire, avec des jurements et des blasphêmes, insistait pour qu'il donnât le prix demandé et qui était hors de raison.

Enhardi par la terreur évidente du paysan et par l'encouragement tacite et l'indifférence des spectateurs, Barnwell serra plus fort la bride du cheval et commença à frapper le pauvre animal à la tête de la manière la plus cruelle, et il menaçait d'en faire autant au propriétaire du dit cheval s'il ne satisfaisait pas son injuste réclamation. En une seconde, mon compagnon avait sauté à terre, saisi le brutal individu par le collet de son habit, et avec le fouet qu'il lui arracha des mains, lui administra deux ou trois bons coups.—“ Votre nom, s'écria “ Barnwell, donnez-moi votre nom, en attendant que je vous “ fasse traduire devant un magistrat.”—“ Le Colonel Evelyn, “ du —ième Régiment de Sa Majesté,” répondit-il dédaigneusement en repoussant loin de lui l'aubergiste qui était devenu tout-à-coup craintif et honteux.

—Le Colonel Evelyn ! répéta vivement Madame d'Aulnay ; mais, mon cher oncle, nous le connaissons très bien.

—Il est à espérer que ce soit le cas ; comme vous avez des relations avec un très grand nombre de ses compagnons contre lesquels on peut trouver à redire, il serait trop déplorable que vous n'en connussiez pas un qui fait tant d'honneur sa profession. Sur ma parole, ma petite Antoinette, j'aurais pu te pardonner si tu t'étais attiré les hommages de ce brave Anglais.

—Pauvre Antoinette ! elle venait de recevoir une nouvelle preuve du cœur précieux qu'elle s'était sans doute acquis, mais qui devait être pour toujours au-dessus de ses désirs.

—Et comment as-tu trouvé les chemins ? demanda M. d'Aulnay.

—Il est temps que quelqu'un d'entre vous me fasse cette question. Mon voyage a été plus fatigant qu'aucun de ceux que j'ai jamais fait, et vous savez que j'ai voyagé bien souvent sur la neige et sur la glace.

—Comment cela ? Racontez-nous votre voyage ! dirent simultanément ses auditeurs.

—Eh bien ! je vous disais donc que peu après notre départ, une neige épaisse commença à tomber, et comme il en était arrivé une grande quantité la nuit précédente, vous pouvez conclure que les chemins étaient loin d'être beaux. Bientôt elle tomba à gros flocons, et pendant que nous discussions, mon compagnon et moi, sur le Canada, ses malheurs et sa destinée, la neige changeait complètement l'aspect des choses comme si la baguette d'une fée s'en était mêlé. Les palissades, les murs de pierre disparaissaient entièrement, et les arbres fruitiers semblaient être de simples arbrisseaux. Heureusement pour nous, aucun être humain ni aucun animal n'étaient sur le chemin, car il n'y aurait eu rien de plus fâcheux pour nous qu'une rencontre qui, en nous obligeant de dévier un peu de la route tracée, nous aurait forcés de faire le plongeon dans les profondeurs de la neige qui s'était amoncelée de chaque côté de l'étroit sentier. Si nous avions eu plus de prudence, nous serions restés à l'auberge de Thibault ; mais j'avais hâte d'arriver, et mon compagnon aussi. Après quelques minutes de repos, nous nous remîmes donc en route. Bientôt le froid devint intense. La neige avait cessé de tomber, mais le brillant soleil qui lui succéda fut impuissant à nous donner de la chaleur ou du confort. Le vent poussait la neige, nous la lançait en pleine figure, de sorte que nous étions aveuglés et suffoqués. A dire le vrai, nous allions aussi lentement qu'on va à un enterrement. Des monceaux énormes se trouvaient sur notre chemin, et souvent, très souvent, nous fûmes obligés de recourir aux pelles de bois que notre conducteur, dans la prévision sans doute d'une semblable éventualité, avait mises dans le fond de la voiture.

—Et comment le Colonel Evelyn s'est-il conduit, mon oncle ?

—Comme devait se conduire un homme brave, un vrai sol-

dat. Il ne murmurait pas ni ne se plaignait, mais travaillait, et quand il fallait mettre les pelles en réquisition, il se servait de la sienne avec autant d'adresse qu'un de tes héros parfumés, belle nièce, peut le faire de sa canne à pomme d'ivoire.

—Mais, chère papa, vous avez dû souffrir horriblement ! s'écria Antoinette.

—En effet, ma fille. Chaque muscle de mes membres, chaque veine de mon corps souffraient, et ma respiration était courte, quelques fois même douloureuse. Et les chemins ! . . . Oh ! que nos pauvres chevaux se démenaient et se débattaient dans les grands bancs de neige que nous rencontrions si souvent. Quand nous arrivâmes à la petite auberge où nous devons passer la nuit, j'étais littéralement épuisé.

—Et votre compagnon de voyage ? demanda Madame d'Aulnay.

—Tout ce que j'ai à en dire, c'est qu'il a une constitution de fer, car si peu habitué qu'il doit être à notre climat, il en supporte les rigueurs plus énergiquement encore que le vieux Dussault qui a conduit la malle pendant tant d'hivers par tous les temps. Il est, de plus, excessivement dévoué, et il m'a montré autant d'empressement que si j'avais eu contre lui des réclamations légales. . . . Mais assez de cette longue histoire ; nous n'oublierons pas de sitôt, le Colonel Evelyn et moi, le voyage que nous venons de faire.

Ce récit fut suivi de suppositions et de commentaires, puis on se sépara pour la nuit, chacun étant de très bonne humeur.

M. de Mirecourt, cédant aux sollicitations qui lui furent faites, consentit à rester quelques jours encore, au lieu de partir le lendemain matin avec Antoinette, comme il en avait

d'abord manifesté l'intention. Son séjour chez son parent fut très agréable, et en voyant par lui-même la vie régulière que menaient les Dames de la maison, tout en partageant leurs amusements innocents, il commença à croire que les rapports qu'on lui avait faits avaient en effet été grandement exagérés, et qu'il ne pouvait y avoir un immense inconvénient de céder à la demande de Madame d'Aulnay, de laisser Antoinette avec elle jusqu'au retour du printemps.

XXVI

Le Carême passé, Madame d'Aulnay crut qu'il n'était que juste de se dédommager un peu de la réclusion où elle avait vécu pendant ce temps de pénitence ; elle résolut donc de donner une petite fête à ses amis, quoiqu'on fût déjà dans le mois de mars. La récente suspension de la gaieté semblait être un nouveau motif pour la reprise des plaisirs ; et peut-être le seul cœur triste chez Madame d'Aulnay, ce soir-là, ne fut-il pas celui d'Antoinette, naguère si heureuse.

Oui, il y en avait un autre quelque peu en mission avec le sien ; plus d'une fois, en effet, le Colonel Evelyn blâma secrètement sa folie qui lui faisait rechercher des fêtes pour lesquelles il avait si peu de goût, et cela dans le seul but de tâcher de rencontrer Antoinette qui, de son côté, semblait faire si bien son possible pour l'éviter. Son cœur entretenait pourtant la vague espérance que l'obstacle qu'elle avait dit insurmontable ne l'était pas en réalité, et que quelque bonne fortune applanirait bientôt les difficultés entr'eux.

Pendant la première partie de la soirée, il respecta son désir évident d'éviter toute rencontre avec lui ; mais durant un intermède de danse, l'ayant aperçue, seule, il s'approcha d'elle et lia conversation sur un sujet général. Quoiqu'il cherchât à l'intéresser et à l'amuser, il eut assez de tact pour éviter tout ce qui aurait pu paraître approcher d'un sujet plus parti-

culier. Et ce fut bien heureux, car Madame d'Aulnay, en désespoir de n'avoir rien à dire, l'interpella, et vint le trouver, avec son étourderie ordinaire, pour lui demander ce qu'il venait de dire à Mademoiselle de Mirecourt.

—Très volontiers, répondit le colonel. Je répétais à Mademoiselle la remarque que fit Sa Majesté George III à Madame de Léry, lorsque cette Dame fut récemment présentée, avec son mari, à la Cour d'Angleterre.

—Oh ! la belle Louise de Brouages ! répliqua Lucille avec beaucoup d'intérêt. Eh ! bien, qu'a dit le roi ? que pensa-t-il d'elle ?

—Il dut la trouver très belle, car en la voyant il se mit à dire dans un profond enthousiasme, en faisant allusion à la récente acquisition du Canada : “ que si toutes les Dames “ Canadiennes lui ressemblaient, il avait raison d'être fier de “ sa belle conquête.”

—Alors la mission de M. de Léry et de ses compagnons doit avoir plus de chances de succès, remarqua Madame d'Aulnay.

—Et quelle est cette mission ? demanda une personne de la compagnie.

—Ils sont allés faire valoir nos intérêts et présenter l'expression de nos hommages à notre nouveau monarque.

—Et remarquez que c'est plutôt Sa Majesté qui a présenté ses hommages au lieu de les recevoir, et ce avec raison,—s'écria Sternfield qui venait de se joindre au groupe.

—Je suppose que nous allons être écrasées sous les compliments, maintenant que le roi Georges a donné l'exemple,—répliqua froidement Madame d'Aulnay en s'éloignant, car elle n'avait plus l'irrésistible Major en très-grande faveur.

Sternfield qui, jusque-là, s'était passablement amusé, n'eut pas plus tôt aperçu Antoinette avec le Colonel Evelyn, que sa bonne humeur disparut et qu'il commença à se creuser la tête pour trouver un moyen de les séparer. Etant engagé pour la danse suivante, il ne pouvait pas demander à Antoinette d'être sa danseuse, ce qui aurait été la méthode la plus sûre et la plus expéditive, en sorte qu'il fût souverainement vexé de les voir converser ensemble pendant la longue contredanse qui suivit. Sans écouter la remarque pleine d'insinuation que lui fit sa jolie partenaire, qu'elle croyait la promenade infiniment préférable à la danse, aussitôt le quadrille terminé, il la laissa sans cérémonie sur le premier siège venu, et s'avança vers Antoinette.

—Mademoiselle de Mirecourt, puis-je solliciter l'honneur de votre main pour la prochaine danse ? demanda-t-il avec une politesse forcée qu'Evelyn trouva plutôt impertinente que respectueuse.

Il eut fallu voir de quelles vives couleurs se couvrit le visage de la jeune femme, et quel air embarrassé et inquiet elle avait lorsqu'elle répondit craintivement qu'elle était engagée. Dans le trouble du moment, elle oublia de mentionner le nom de celui auquel elle avait promis sa main,—personnage, du reste, fort inoffensif,—et Sternfield, concluant que c'était le Colonel Evelyn, quoique celui-ci ne se livrât que rarement, jamais peut-être, aux plaisirs de la danse, lança à sa femme un regard plein de colère, et s'éloigna.

Evelyn ne tarda pas à s'apercevoir que l'esprit d'Antoinette était occupé par des pensées entièrement étrangères au sujet de leur conversation, à la narration pourtant si pleine d'intérêt, de son dernier voyage à Québec avec M. de Mirecourt. Ce fut donc presque un bonheur pour elle lorsque Madame d'Aulnay s'approcha, et, après avoir dit quelques mots insignifiants au Colonel Evelyn, passa à sa cousine une petite

feuille de papier plié sur laquelle étaient écrits quelques mots :
au crayon et lui dit :

—Voici un mémoire qui t'appartient, Antoinette.

Celle-ci s'empara vivement du papier et le lut rapidement.
Ce message était de Sternfield et se lisait comme suit :

“ Tu pousses ma patience à bout. Viens de suite me ren-
“ contrer dans le boudoir, en haut, car j'ai à te dire des choses
“ que tu dois savoir sans délai. A ton péril refuses ma de-
“ mande, si tu oses le faire, mais tu regretteras d'avoir poussé
“ trop loin un homme au désespoir.

“ Ton mari,

“ AUDLEY STERNFIELD.”

La teneur de ce billet et l'impudence dont Sternfield faisait preuve en y mettant la signature qui s'y trouvait, convainquit l'infortunée Antoinette que son mari n'était pas d'humeur à patienter, et d'une main tremblante elle mit le petit message en morceaux. Son agitation était si visible, qu'Evelyn ne manqua pas de faire une foule de suppositions sur les causes qui pouvaient l'avoir provoquée, car il avait vu Sternfield remettre la note en question à Madame d'Aulnay qui avait fait mine de décliner la missive, mais qui, à force de menaces, avait fini par se la laisser imposer.

—Quelle liaison secrète peut-il donc exister entre ce beau vilain et cette jeune fille innocente ? se demanda-t-il plusieurs fois. Assurément ce ne peut être l'amour, car à part la dénégation formelle qu'elle m'a faite de l'existence de ce sentiment, du moins en ce qui la concerne, sa contenance ne trahissait nullement de l'amour quand il s'est approché d'elle. Eh ! bien, je vais exercer sur tout cela une surveillance active afin de lui rendre service et la protéger contre les dangereux artifices de cet homme.

S'apercevant que sa compagne cherchait évidemment à être seule, il lui dit quelques mots indifférents et se retira à l'autre extrémité du salon. Une autre danse commençait, et Antoinette exaspéra singulièrement le danseur auquel elle était engagée, en lui déclarant qu'elle était trop fatiguée pour remplir sa promesse. Profitant de la légère confusion qui ne manque jamais de régner lorsque les danseurs se mettent en place, elle sortit de la chambre, espérant n'avoir pas été vue. En peu de secondes elle fut en haut de l'escalier, et elle entra dans le boudoir où Sternfield l'attendait d'jà, et qui, par contraste avec les autres appartements, n'était que faiblement éclairé.

—Tu as daigné faire diligence ! dit-il avec sarcasme en lui présentant un siège.

—Que me voulez-vous ? demanda-t-elle en plaçant sa main sur son cœur comme pour en arrêter les battements rapides.

—Ne t'ai-je pas déjà avertie, dit-il,—et son front devenait plus sombre à mesure qu'il parlait,—ne t'ai-je pas déjà avertie que je m'occupais peu de ta froideur, de ton indifférence, et même du dégoût que je pourrais lire sur ta figure ; mais que je ne souffrirais pas de te voir, toi ma femme, t'amuser avec d'autres messieurs ?

—Toujours la même accusation injuste et sans fondement ! Avec qui prétendez-vous que je m'amusais tout-à-l'heure ?

—Avec ce dangereux hypocrite, le Colonel Evelyn. N'essaies pas de le nier ! continua-t-il impétueusement en poussant vivement le dossier de la chaise. Je vous ai surveillés de très-près ; j'ai vu tes regards pleins de douceur, tes couleurs qui variaient sans cesse, ses yeux remplis d'une admiration et d'un amour qu'il ne prenait pas même la peine de déguiser. Malédiction sur lui ! Crois-tu donc que je vais supporter tout cela avec soumission ?

— Pourquoi me blâmer et m'accuser ainsi continuellement ?
— Et en disant cela, elle voulait paraître calme, mais sa respiration irrégulière et oppressée disait éloquemment son agitation.— Si un monsieur vient me parler ou se tient près de moi, je ne puis pas l'envoyer, je ne dois pas lui dire que je suis mariée, que mes pensées et mes sourires n'appartiennent qu'à vous. Puisqu'il en est ainsi, dès demain, je laisse cette maison, je vais m'enterrer à la campagne, et j'y resterai jusqu'à ce que vous croyiez convenable de venir me reconnaître pour votre femme. Là, au moins, j'aurai peut-être la paix.

— Oui, pour *flirter* avec ton premier amoureux, M. Louis Beauchesne ! répondit-il d'un air sombre.

Antoinette pressa plus fort encore sa main sur sa poitrine lorsqu'elle répondit :

— Audley, pensez-vous pouvoir me torturer ainsi sans que ma vie ou ma raison finisse par succomber.

— De grâce, pas de phrases ! répondit-il froidement. J'ai peur que Madame d'Aulnay ait trouvé en toi une élève trop habile dans la science qu'elle est si bien qualifiée à enseigner.

Trop abattue pour pouvoir répliquer à cette amère raillerie, Antoinette se cacha le visage avec ses mains.

— Écoute-moi bien, Antoinette, continua-t-il, en changeant tout à coup de ton et de manières. Tu me trouves aussi sévère et aussi sombre parce que, de ton côté, tu ne m'as montré que peu d'amour et de sympathie. Dis-moi que tu oublies le passé et, comme preuve de notre parfaite réconciliation, comme garantie de ma conduite à venir, laisse-moi embrasser ce front orgueilleux qui s'y est jusqu'ici opposé avec tant de dédain. Ne me refuses pas, car, je te le répète, il est dangereux de pousser si loin un homme désespéré.

N'osant pas, ou croyant qu'elle ne pouvait pas lui refuser cette petite concession, elle ne répondit pas. Interprétant favorablement ce silence, il passa son bras autour d'elle, et embrassa plusieurs fois son front et sa soyeuse chevelure.

Tout à coup une exclamation à la fois de saisissement et de douleur brisa le silence qui s'était établi ; et Antoinette, se dégageant brusquement des bras qui l'entouraient, aperçut le Colonel Evelyn qui, pâle comme la mort, se tenait sur le seuil de la chambre. Une seconde après, il s'était effacé ; et comme Antoinette laissait tomber un regard de reproche sur son mari, elle vit sur la figure de celui-ci un sourire de triomphe moqueur qui avait remplacé la tendresse qui s'y était un instant reposée.

—Je crois, dit-il d'une voix railleuse, que le superbe Colonel Evelyn sera maintenant guéri de son amour par cette bonne leçon. Antoinette, tu pourras désormais *flirter* avec lui tant que tu voudras.

Lentement elle se tourna vers son persécuteur, et d'une voix perçante, d'un ton pénétrant :

—Audley Sternfield, dit-elle, vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez me faire. Profanant le nom sacré de mari, vous n'avez été pour moi qu'un tyran barbare et sans cœur. Empêché par de sordides motifs d'intérêt, de reconnaître notre mariage, vous avez voulu me dégrader à mes propres yeux et aux yeux des autres. Eh ! bien, écoutez-moi : jusqu'au jour où vous viendrez me réclamer pour votre femme devant le monde, je prends la résolution d'éviter toute entrevue avec vous, sans plus m'occuper de vos menaces que de vos prières, car le désespoir m'a rendue indifférente. Je pars demain pour la campagne, et si vous m'y suivez pour me persécuter davantage, les portes de la maison de mon père vous seront fermées.

MME LEPROHON.

(A continuer.)



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS cachetées, portant la suscription "Provisions et éclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de lundi, le 30 mai 1887.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requis, en s'adressant à aucun des postes de la Police à cheval dans le Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque canadienne, pour une somme *égale à dix pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera *confisqué* si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il refuse de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,

Contrôleur.

Ottawa, 25 mars 1887.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886—ARRANGEMENTS D'HIVER—1887

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amercées exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MIALI,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, novembre 1886.



SOUSSIONS

DES SOUSSIONS cachetées, marquées "Habille-ment pour la Police à Cheval," et adressées à l'Hon. Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de lundi le 2 mai 1887.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités requis, en s'adressant au soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On pourra voir des échantillons de tous les articles au bureau du soussigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque canadienne, pour une somme *égale à dix pour cent* du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur,
P. C. N. O.

Ottawa, 25 mars 1887.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886--HIVER--1887

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal.	Québec.	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec.	Montréal.	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal.	Portland.	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond.	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto.	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean.	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction. .	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa.	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS
DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

👉 Agents dans toutes les villes du Canada 👈

J. HICKSON, *Gérant-général* }
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTREAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,
Ottawa, 5 Janvier 1887. Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

Statuts Refondus H. C.	1	50	Code Civil	1	00
“ “ B. C.	1	50	Lois Criminelles en 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil.	1	50	Ordres en Conseil, 1874.	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869.	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I.	1	25
33	“ 1870.	0	80	“	“ “ Vol. II.	0	40
34	“ 1871.	0	80	“	“ “ Vols. I, II.	1	50
35	“ 1872.	2	00	“	“ 1880, Vol. I.	1	25
36	“ 1873.	1	60	“	“ “ Vol. II.	0	50
37	“ 1874.	1	43	“	“ “ Vols. I, II.	1	60
38	“ 1875, Vol. I.	1	50	44	“ 1881, Vol. I.	0	80
“	“ “ Vol. II.	0	80	“	“ “ Vol. II.	0	60
39	“ 1876, Vol. I.	0	50	“	“ “ Vols. I, II.	1	25
“	“ “ Vol. II.	0	80	45	“ 1882, Vol. I.	1	00
“	“ “ Vols I, II.	1	50	“	“ “ Vol. II.	1	00
40	“ 1877, Vol. I.	1	00	“	“ “ Vols. I, II.	2	00
“	“ “ Vol. II.	0	60	46	“ 1883, Vol. I.	1	60
“	“ “ vols. I, II.	1	50	“	“ “ Vol. II.	0	60
41	“ 1878, Vol. I.	0	80	“	“ “ Vols. I, II.	2	00
“	“ “ Vol. II.	0	35	“	“ 1884, Vols. I, II.	2	00
“	“ “ Vols. I, II.	1	00	“	“ 1885, vol. I.	1	50
				“	“ 1886, Vol. I.	1	50